

## L'AMBASSADE DE GIULIO ALVAROTTI EN FRANCE (1544-1565) :

LE « PARFAIT AMBASSADEUR » FERRARAIS

D'UNE DIPLOMATIE ASYMÉTRIQUE (1)

Le 25 juin 1545, le duc Ercole d'Este s'ouvre à son frère le cardinal de Ferrare, Ippolito d'Este, de son désir d'envoyer son ambassadeur résident en France, Giulio Alvarotti, auprès de l'Empereur, tout en craignant que cela n'apparaisse comme un affront auprès du roi (2). Le projet n'aboutit finalement pas, le duc préférant ne pas se priver d'un homme compétent à la cour de France, conseillé en ce sens par le cardinal de Ferrare. Giulio Alvarotti, présent depuis tout juste un an dans le royaume de France, apparaît déjà comme un rouage précieux de la politique extérieure du duché de Ferrare autant que de celle qu'élabore au même moment le cardinal de Ferrare. Le caractère indispensable de la présence d'Alvarotti, affirmé avec force aux débuts de son ambassade, revient comme une antienne tout au long du séjour en France de l'ambassadeur, ce dernier apparaissant comme un pilier de la difficile relation franco-ferraraise (3).

---

(1) Nous empruntons l'expression « parfait ambassadeur » à la traduction française de 1635 de l'ouvrage *El Embaxador* écrit par Juan Antonio de Vera y Figueroa en 1620.

(2) Archivio di Stato di Modena [désormais ASMo], *Casa e Stato*, b. 79, minute, Ercole d'Este à Ippolito d'Este, Ferrare, 27 juin 1545 : « E carestia, come V.S.R<sup>ma</sup> sa ch'io ho d'homini introdutti già a negotii et che possino durare, non mi è al animo persona di questi novizzi che mi pare più al proposito per quella carica di Mons. Alvarotto, il qual si trova la sì per la qualitate de la sua persona come per esser introdotto hormai in li negotii, poi per haver più bisogno di persona di qualche più pratica delle facende presso al Imp<sup>re</sup> che presso al Re. Ove per trovarsi V.S.R<sup>ma</sup> posso passarla meglio che la purche vi sii honorevole, et il ritorno, che di dice che S.M<sup>ia</sup> Ces<sup>a</sup> ha di fare in Fiandra dopo la dieta, serviria a commoditate del viaggio di esso Mons. Alvarotto per la vicinitate, solo mi resta nello animo il dubio che mi nasce ch'il Re o soi ministri ne fussero per sentire forse a male quando io li levassi dappreso quel ditto mio amb<sup>re</sup> per mandarlo cosi immediatamente allo Imp<sup>re</sup> se ben pero sarei per mandare il successor di esso Alvarotto, ho voluto scrivere prima questo mio pensiero a V.S.R<sup>ma</sup>, pregandola a discorrerli un poco sopra, e ragionarne ancho col detto Alvarotto, al quale ne scrive due parole e avisarmene del suo parere ».

(3) Magoni Clizia, *I gigli d'oro e l'aquila bianca. Gli Estensi e la corte francese tra '400 e '500: un secolo di rapporti*, Ferrare, Deputazione provinciale ferrarese di Storia Patria, 2001. Nous nous permettons également de renvoyer à Senie Jean, « Jalons pour une histoire des relations entre le duché de Ferrare et le royaume de France », dans *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, Paris, Garnier Classiques Garnier, (n°38), 2019, p.111-127.

L'ambassade de Giulio Alvarotti se démarque par sa durée. Le duc de Ferrare décide d'envoyer Giulio Alvarotti comme ambassadeur résident au printemps 1544 (4). Ce dernier se met en route au mois de septembre et il est reçu par François I<sup>er</sup> au mois de novembre de la même année, ce dont ne manque pas de rendre compte Ippolito d'Este à son frère (5). Débute alors la résidence d'Alvarotti qui s'étend jusqu'au mois de mars 1565, et couvre ainsi une période de 21 années, alors que la durée moyenne d'une ambassade au mitan du XVI<sup>e</sup> siècle est de quatre ou cinq ans (6). À l'exception d'une courte mission à Rome, à l'automne et à l'hiver 1555, Giulio Alvarotti reste dans le royaume des Lys, loin de sa terre natale et de ses domaines de la plaine du Pô. La longueur de cette ambassade illustre, d'une part, le phénomène d'institutionnalisation des ambassades résidentes. Le XVI<sup>e</sup> siècle voit la progressive instauration des ambassades résidentes ainsi que la mise en place du périmètre d'action des ambassadeurs (7). Si les travaux sur les ambassades, les ambassadeurs et leurs pratiques aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles ont montré le caractère éminemment graduel de l'instauration des ambassades et la permanence, jusqu'en 1530 et même bien au-delà, de pratiques d'ambassades extraordinaires, le cas d'Alvarotti prouve l'émergence d'une nouvelle pratique de l'ambassade (8). D'autre part, cette ambassade témoigne de l'importance de l'activité diplomatique pour les « petits États » comme le duché de Ferrare. Les travaux de Daniela Frigo ont montré l'importance de la diplomatie pour ces petits États de la plaine padane et l'effort qui était consenti par les ducs de Ferrare pour disposer d'ambassades dans le plus grand nombre d'États

(4) ASMo, *Casa e Stato*, b. 147, Ippolito d'Este à Ercole d'Este, Venise, 14 mai 1544. Voir aussi, *Ibid.*, b. 155, Renée de France à Ercole d'Este, Beauregard, 6 octobre 1544.

(5) *Ibid.*, b. 147, Ippolito d'Este à Ercole d'Este, Miaro, 20 et 26 novembre 1544.

(6) Tallon Alain, *La France et le concile de Trente (1518-1563)*, Rome, BEFAR, 1997, p.28. Avant 1529, il n'y a pas de continuité dans la représentation ferraraise à la cour de France. La durée moyenne d'une ambassade est alors d'un an et demi. Celle-ci monte à deux ans dans les années 1530 et la première moitié des années 1540. Elle monte à trois ans dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. L'ambassade de Giulio Alvarotti est, de ce point de vue, exceptionnelle au regard des pratiques de la diplomatie du duché de Ferrare.

(7) Tallon (A.), *La France et le concile...*, *op. cit.*, p.25-40 ; Bély Lucien, *L'Art de la paix en Europe. Naissance de la diplomatie moderne XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUF, 2007, p. 41-67 ; Fletcher Catherine, *Diplomacy in Renaissance Rome: The Rise of the Resident Ambassador*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015 ; Fedele Dante, *Naissance de la diplomatie moderne (XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles). L'ambassadeur au croisement du droit, de l'éthique et de la politique*, Nomos, Baden-Baden, 2017, p.325-393.

(8) Péquignot Stéphane, « Europäische Diplomatie im Spätmittelalter. Ein historiographischer Überblick », dans *Zeitschrift für historische Forschung*, vol. 39 (2012), p.65-95 ; Lazzarini Isabella, « Renaissance diplomacy », dans *The Italian Renaissance State*, éd. Andrea Gamberini et Isabella Lazzarini, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, p.425-444 ; *Ead.*, *Communication and Conflict. Italian Diplomacy in the Early Renaissance (1350-1520)*, Oxford, Oxford University Press, 2015 ; *Ead.*, « Storia della diplomazia e *International Relations Studies*: categorie e modelli fra pre- e post-moderno » dans *Storica*, vol. 65 (2016), p.1-34 ; Moeglin Jean-Marie et Péquignot Stéphane, *Diplomatie et « relations internationales » au Moyen Âge (IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, PUF, 2017, p.484-493.

possibles. Il s'agit d'une compensation du faible poids militaire de « petits États » (9). Plus généralement, le concept de « petit État » (« *small state* » ou « *piccolo stato* ») a donné lieu à une production théorique revenant sur le récit trop simple d'un déclin irréversible de ces formations étatiques. Au contraire, ces études montrent les possibilités pour les « petits États » de trouver leur avantage dans des relations asymétriques qui ne se résument pas exclusivement à des relations de domination qui leur seraient imposées par les « grandes puissances » (10).

Pour autant, cette durée et cette ambassade n'ont pas attiré l'attention des historiens ou, pour le dire plus exactement, la durée même de l'ambassade a constitué un écran à l'étude de cette dernière. En effet, le long séjour d'Alvarotti a engendré l'existence d'une abondante correspondance courant de 1544 à 1565. Cette dernière a grandement servi les historiens travaillant sur le royaume de France et les relations internationales au XVI<sup>e</sup> siècle. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Bartolomeo Fontana a utilisé et édité les lettres d'Alvarotti qui intéressent l'histoire de Renée de France (11). Au début du XX<sup>e</sup> siècle, Lucien Romier a ainsi amplement puisé dans les dépêches d'Alvarotti (12). Romier se sert de celles-ci pour reconstruire les luttes de faction à la cour et il se range la plupart du temps à l'avis d'Alvarotti. Il est le premier à souligner la qualité de l'information de l'ambassadeur ferrarais en l'expliquant par sa proximité avec le clan des Guise. Cet emploi de la correspondance par Lucien Romier, excellent connaisseur des ar-

---

(9) Frigo Daniela, « "Small States" and diplomacy: Mantua and Modena » dans *Politics and Diplomacy in Early Modern Italy. The Structure of Diplomatic Practice, 1450–1800*, éd. Ead., Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p.147-175 ; Ead., « Negozi, alleanze e conflitti: La dinastia estense e la diplomazia del Seicento », dans *La Corte estense nel primo Seicento: Diplomazia e mecenatismo*, éd. Elena Fumagalli et Gianvittorio Signorotto, Rome, Viella, 2012, p.51-92.

(10) Bazzoli Marco, *Il piccolo stato nell'Età moderna. Studi su un concetto della politica internazionale tra XVI e XVIII secolo*, Milan, Edizioni Universitarie Jaca, 1990 ; Galasso Giuseppe, « "Piccolo Stato" e storiografia italiana dal Rinascimento al Risorgimento » dans *Il piccolo stato. Politica, storia, diplomazia*, éd. Laura Barletta, Franco Cardini et Giuseppe Galasso, Saint-Marin, Aiep, 2003, p.127-144 ; Schnettger Matthias, « Kleinstaaten in der Frühen Neuzeit. Konturen eines Forschungsfeldes » dans *Historische Zeitschrift*, vol. 286 (2008), p.605-640. Voir désormais la synthèse de Raviola Blythe Alice, *L'Europa dei piccoli stati. Dalla prima età moderna al declino dell'antico regime*, Rome, Carocci, 2008. L'auteur consacre notamment un passage aux stratégies de la dynastie des Este aux pages 42-44. Voir aussi Brandli Fabrice, « La République de Genève et la France au XVIII<sup>e</sup> siècle : diplomatie asymétrique et cultures politiques » dans *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, Paris, Belin, vol. 61 (2014), p.65-93 ; Haug Tilmann, Weber Nadir et Windler Christian (dirs.), *Protegierte und Protektoren. Asymmetrische politische Beziehungen zwischen Partnerschaft und Dominanz (16. bis frühes 20. Jahrhundert)*, Böhlau Verlag, 2016.

(11) Fontana Bartolomeo, *Renata di Francia duchessa di Ferrara : sui documenti dell'archivio estense, del mediceo, del Gonzaga e dell'archivio segreto vaticano*, Rome, Forzani e C., Tipografi del Senato, 1889, 3 vol.

(12) Romier Lucien, *Les origines politiques des guerres de religion*, Paris, Perrin, 1913-1914, 2 t. L'auteur précise dans l'index que les pages sont citées *passim*, attestant de l'abondante utilisation de cette correspondance. *Ibid.*, t. II, p.447. Voir aussi, *Id.*, *Catholiques et huguenots à la cour de Charles IX. Les États généraux d'Orléans. Le colloque de Poissy. Le « Concordat » avec les protestants. Le massacre de Vassy (1560-1562)*, Paris, Librairie académique Perrin et Cie, 1924.

chives ferraraises à défaut d'être un juge toujours impartial de la politique ducale, a formalisé le rapport aux lettres d'Alvarotti. Alain Tallon évoque ainsi, dans son étude sur Claude d'Urfé, la capacité de Giulio Alvarotti à se tenir toujours au courant des dernières nouveautés de la cour (13). Plus récemment, les dépêches de l'ambassadeur ont été employées dans les études de Cédric Michon sur les prélats d'État et sur la cour de France, dans les travaux de François Nawrocki sur Claude d'Annebault, de Christiane Coester sur Anne de Guise, d'Éric Durot sur François de Guise ou encore dans ceux de David Potter sur la fin du conflit franco-anglais durant la décennie 1540 (14). Des générations d'historiens sont venues puiser les trésors d'informations que charrie la correspondance de Giulio Alvarotti. Pourtant, l'ambassade elle-même n'a pas encore trouvé son historien, ni la construction de la vision politique d'Alvarotti son analyste (15).

Les historiens de l'art ont également trouvé une mine d'informations dans les récits détaillés d'Alvarotti. Les travaux de Monique Chatenet ont ainsi fréquemment recours aux dépêches de celui-ci (16). Pour autant, leur usage s'effectue selon la même visée instrumentale. Il faut se tourner vers l'édition des morceaux de la correspondance d'ambassadeurs ferrarais par Carmelo Occhipinti pour voir émerger une réflexion sur la production épistolaire d'Alvarotti (17). Comme l'indique le titre de l'ouvrage, l'auteur s'intéresse avant tout à ces correspondances en raison des enseignements disponibles pour un historien de l'art. Ce choix explique que les lettres ne soient que partiellement éditées. Néanmoins, dans son introduction, Carmelo Occhipinti s'interroge sur l'existence d'un style des ambassadeurs ferrarais. Son analyse porte notamment sur la façon dont ces hommes rendent compte d'une expérience étrangère et sur les procédés qu'ils

(13) Tallon Alain, « Claude d'Urfé ambassadeur de François I<sup>er</sup> et d'Henri II au concile de Trente-Bologne » dans *Revue d'histoire diplomatique*, Paris, Pedone, vol. 3 (1997), p.198.

(14) Michon Cédric, « Les richesses de la faveur à la Renaissance : Jean de Lorraine (1498-1550) et François I<sup>er</sup> » dans *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, Paris, Belin, n° 50 (2003), p.34-61 ; *Id.*, *François I<sup>er</sup> : un roi entre deux mondes*, Paris, Belin, 2018 ; Nawrocki François, *L'amiral Claude d'Annebault, conseiller favori de François I<sup>er</sup>*, Paris, Classiques Garnier, 2015 ; Coester Christiane, *Schön wie Venus, mutig wie Mars. Anna d'Este, Herzogin von Guise und von Nemours (1531-1607)*. Munich, Oldenbourg, 2007 ; Durot Éric, *François de Lorraine, duc de Guise entre Dieu et le Roi*, Paris Classiques Garnier, 2012 ; Potter David, *Henry VIII and Francis I. The final conflict, 1540-1547*, Leyde, Brill, 2011.

(15) Turchi Laura, « Storia della diplomazia e fonti estensi: note a margine » dans *Quaderni estensi*, vol. 6, 2014, p.388-393.

(16) Chatenet Monique, *La Cour de France au XVI<sup>e</sup> siècle : vie sociale et architecture*, Paris, Picard, 2002 ; *Ead.*, « Hippolyte II d'Este à la Cour de France, à travers la correspondance des ambassadeurs de Ferrare et de Mantoue » dans *Ippolito II d'Este : cardinale, principe, mecenate*, Actes de colloque, Tivoli, villa d'Este, 13-15 mai 2010, éd. Marina Cogotti et Francesco Paolo Fiore, Rome, De Luca, 2013, p.67-72 ; *Ead.*, « La cour dans la ville. Espaces de fêtes et cérémonies de la Cour à Paris au XVI<sup>e</sup> siècle » dans *Paris, ville de Cour (XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, éd. Boris Bove, Murielle Gaude-Ferragu et Cédric Michon, Rennes, PUR, 2017, p.211-230.

(17) Occhipinti Carmelo, *Carteggio d'arte degli ambasciatori estensi in Francia 1536-1553*, Pisa, Scuola Normale Superiore, 2001.

emploient pour la traduire (18). Cette attention portée à la langue des ambassadeurs s'inscrit, cependant, dans une réflexion sur les capacités descriptives du discours des ambassadeurs (19).

L'ambassade de Giulio Alvarotti mérite ainsi d'être reprise à plusieurs égards (20). Sur un premier plan, en raison même de sa longueur, il convient de proposer une étude d'ensemble de l'ambassade dégagant les principales séquences et les inflexions. En effet, au cours de ces 21 années, les missions d'Alvarotti ont évolué et, de ce point de vue, un changement majeur tient au passage de la fin des guerres d'Italie au début des guerres de Religion, à la fin des années 1550 et au début des années 1560. Témoin de cette transformation majeure, le discours et les pratiques d'Alvarotti se modifient progressivement en fonction de la nouvelle donne du royaume et de la situation politique européenne. Son ambassade offre à ce titre un point d'observation privilégié pour mesurer les évolutions du royaume de France et de ses rapports avec les États de la péninsule italienne, à commencer par le duché de Ferrare et les États pontificaux. Sur un deuxième plan, l'ambassade d'Alvarotti permet d'appréhender l'étendue des missions de l'ambassadeur résident du duc de Ferrare. Outre les missions strictement politiques et son rôle d'informateur privilégié d'Ercole puis d'Alfonso d'Este, Giulio Alvarotti se voit confier une multitude d'autres tâches, parmi lesquelles la supervision des biens normands de la dynastie des Este, le contrôle des agents, des intendants et des ambassadeurs extraordinaires employés par le duc de Ferrare en France et l'appui des membres de la maison à l'aigle blanc. Le cas de Giulio Alvarotti reflète cette fluidité du service. L'ambassadeur se caractérise par sa capacité à servir en même temps le duc de Ferrare, dont il est le représentant auprès du roi de France, les Guise, qui sont ses référents à la cour de France, et le cardinal de Ferrare auquel il vient rendre des comptes. Le feuilleté de l'action d'Alvarotti illustre la constitution d'un réseau de fonctionnement familial et apparaît comme un élément d'articulation de la puissance des Este sur des réseaux français. Sur un dernier plan, l'ambassade d'Alvarotti permet de réfléchir sur la nature et le fonctionnement des ambassades du duché de Ferrare et, plus généralement, sur ceux des petits États de la plaine padane (21). Enfin,

---

(18) *Ibid.*, p.IX-XIX.

(19) *Ibid.*, p. XX-CLXVII.

(20) Il existe peu d'études sur les ambassadeurs ferrarais. Parmi les exceptions notables, voir Ricci Bernardino, *Le ambascierie estensi di Gaspare Silingardi, vescovo di Modena, alle corti di Filippo II e di Clemente VIII*, Pavie, Rosetti, 1907 (extrait de la *Rivista di Scienze storiche*), II vol. Plus récemment, voir Turchi Laura, « Le ambascierie estensi alla corte di Filippo II a Bruxelles (1558-1559) » dans *Deputazione di storia patria per le antiche provincie modenesi*, serie XI, vol. XXXVIII, Modène, Aedes Muratoriana, n°39 (2016), p.133-168.

(21) Sur l'importance des dépêches diplomatiques pour étudier les cultures politiques, voir Bély Lucien, *Espions et Ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris, Fayard, 1990, p.16-19 et 481-505 ; Tallon Alain, *Conscience nationale et sentiment religieux en France au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p.22.

l'ambassade voit la vision politique d'Alvarotti s'affiner. Celui-ci développe une expertise française qui tient autant de la pratique quotidienne des élites et des notables français que de la consolidation de ses préjugés sur les Français. L'émergence de cette conscience politique se retrouve également dans le perfectionnement d'un style qui cherche à la fois à décrire les événements avec le plus grand luxe de détails tout en se proposant d'en fournir une interprétation.

Avant de débiter la réflexion, il n'est pas inutile de dire un mot sur les sources permettant d'étudier l'ambassade. Là encore, le cas d'Alvarotti se révèle inhabituel en comparaison des autres ambassades de son temps. À l'*archivio di Stato* de Modène sont conservées, dans la série *ambasciatori* (Francia), les dépêches d'Alvarotti envoyées au duc de Ferrare (*buste* 20 à 38), les minutes des réponses du duc de Ferrare à son ambassadeur (*buste* 39 à 42) et, enfin, les registres de la correspondance d'Alvarotti (*buste* 43 à 50). L'historien dispose ainsi d'une conservation exceptionnelle des écrits d'un ambassadeur du XVI<sup>e</sup> siècle, à laquelle il convient d'ajouter les dépêches interceptées par les Florentins et se trouvant à l'*archivio di Stato* de Florence et celles se trouvant à la Bibliothèque nationale de France (22). L'ambassade a ainsi généré une importante production écrite, sans compter tout ce qui entoure celle-ci, comme les papiers « particuliers » d'Alvarotti, permettant de saisir son fonctionnement et ses objectifs mais également de s'interroger sur son degré d'exceptionnalité.

### **Les années 1540, premiers temps de l'ambassade et premières missions d'Alvarotti**

Giulio Alvarotti est issu d'une famille de juristes de Padoue, les Speroni degli Alvarotti (23). Parmi ses représentants illustres, se distingue dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle la figure de Giacomo Alvarotti, disciple de l'humaniste Raffaele Fulgioso (24). Au même moment, une branche de la famille des Alvarotti entre au service du duc de Ferrare. Dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, bien que n'étant pas originaires de l'aristocratie ferraraise, des parents de Giulio Alvarotti siègent au Conseil des Sages. La famille fait également bâtir une demeure non loin du palais ducal. Giulio Alvarotti est ainsi issu d'une famille anoblée par

---

(22) Voir, par exemple, Archivio di Stato di Firenze [désormais ASFi], *Mediceo del Principato*, filza 4580 et 4590.

(23) Blason Barton Mirella, « Una famiglia di giuristi padovani : Pietro, Giacomo e Francesco Alvarotti (Speroni) e la loro biblioteca di diritto (1460) » dans *Bollettino del museo civico di Padova*, vol. 53 (1964), p.116-124 ; Belloni Annalisa, *Professori giuristi a Padova nel secolo xv. Profili bio-bibliografici e cattedre*, Francfort, Klostermann, 1986, p.211-214.

(24) Cable Martin John, « *um essem in Constantie...* » : *Raffaele Fulgioso and the Council of Constance 1414-1415*, Leyde, Brill, 2015, p.145.

le service du duc et qui lui est entièrement dévouée (25). Giulio Alvarotti est apparenté à Giacomo Alvarotti, ambassadeur du duc de Ferrare à Rome entre 1524 et 1526, conseiller de justice et gouverneur de la ville de Modène de 1528 à 1529 puis de 1533 à 1534 ainsi que membre du Conseil des Sages (26). L'ambassade d'Alvarotti s'inscrit ainsi dans une stratégie familiale passant par le service du duc de Ferrare (27).

Le jeune Giulio Alvarotti quitte les domaines d'Ercole d'Este à l'automne 1544 et arrive à la cour de France au mois de novembre 1544. Il remplace l'agent ferrarais en poste depuis septembre 1543, Alfonso Calcagnini, dont les derniers mois avaient été particulièrement difficiles, notamment en raison de problèmes financiers et de santé (28). Il a pour principale mission de gérer les retombées de la paix de Crépy, signée le 22 septembre 1544 par François I<sup>er</sup> et Charles Quint, sur les relations franco-ferraraises. Giulio Alvarotti s'insère immédiatement dans les réseaux ferrarais de la cour de France. Il se positionne surtout par rapport à Ippolito d'Este, membre éminent de la cour de François I<sup>er</sup>. L'ambassadeur d'Ercole d'Este devient rapidement une aide pour le cardinal de Ferrare. Ippolito d'Este se repose sur Alvarotti pour écrire les dépêches, les envoyer au duc et s'occuper de la mise en forme d'un récit cohérent des informations (29). Il prend garde de rester dans les meilleurs termes avec l'ambassadeur résident (30). Le fonctionnement dual de la diplomatie ferraraise opère de façon harmonieuse, l'action d'Ippolito d'Este venant redoubler celle d'Alvarotti et réciproquement. Après son retour en Italie, le cardinal de Ferrare continue d'être informé de la situation de la Cour de France par l'ambassadeur ferrarais (31). Les dépêches d'Alvarotti sont une denrée précieuse pour le cardinal et les copies de ses lettres circulent entre les membres de la famille (32). Outre le cardinal de Ferrare, il collabore avec les autres agents de celui-ci ainsi qu'avec les agents ducaux (33). L'action s'inscrit ainsi dans le tissu ferrarais présent dans le royaume

---

(25) Chiappini Luciano, *La Corte Estense alla metà del Cinquecento : i compendi di Cristoforo di Messisbugo*, Ferrare, Beltriguardo, 1984, p.232 ; Folin Marco, *Rinascimento estense. Politica, cultura, istituzioni di un antico Stato italiano*, Rome-Bari, Laterza, 2001, p.324 et 358.

(26) Ancel Dom René O.S.B., *Nonciatures de France. Paul IV Nonciatures de Sebastiano Gualterio et de Cesare Braccantio (mai 1554-juillet 1557)*, Paris, 1909, vol. I, p.114. Ce parent décède au milieu des années 1540, alors que débute l'ambassade de Giulio Alvarotti

(27) ASMò, *Particolari*, b. 25, Giulio Alvarotti au comte Alvarotti [son frère], Bologne, 16 mai 1543.

(28) ASMò, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 19, Alfonso Calcagnini à Ercole d'Este, Poissy, 11 novembre 1544. Voir aussi *Ibid.*, *Id.* à *Id.*, Fontainebleau, 4 février 1545.

(29) ASMò, *Casa e Stato*, b. 147, Ippolito d'Este à Ercole d'Este, Folembay, 25 avril 1545 ; *Ibid.*, b.148, *Id.* à *Id.*, Fontainebleau, 14 septembre 1547.

(30) ASMò, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 50, Ippolito d'Este à Giulio Alvarotti, Montargis, 20 avril 1546.

(31) ASMò, *Casa e Stato*, b. 148, *Id.* à *Id.*, Rome, 10 décembre 1550.

(32) *Ibid.*, b. 149, *Id.* à *Id.*, Rome 3 janvier 1551 ; Beltriguardo, 12 août 1551.

(33) ASMò, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 25, Giulio Alvarotti à Ercole d'Este, Château-Thierry, 3 août 1547.

de France. C'est lui, d'ailleurs, qui doit orchestrer efficacement les différentes missions des envoyés du duc de Ferrare. Il dispose, pour mener à bien sa tâche, d'un secrétaire de confiance, Francesco Maria Novelli, sur lequel il se repose lorsque ses fonctions l'appellent à s'éloigner de la cour. Il bénéficie ainsi de l'appui d'un réseau lui préexistant mais dans lequel il s'insère. Les années 1540 sont ainsi un moment de mise au point de son action par l'ambassadeur.

Cette mise en place d'une pratique diplomatique performante s'opère également sur le plan des contacts que noue Alvarotti. L'ambassadeur de Ferrare se rapproche des ambassadeurs vénitiens avec lesquels il échange informations et conseils. Il entretient même une relation cordiale avec Marino Cavalli, ambassadeur à la cour de François 1<sup>er</sup> de juillet 1544 à février 1547 (34). Ce dernier lui demande d'ailleurs de le recommander auprès d'Ercole d'Este à la fin de sa mission française (35). Les rapports avec les ambassadeurs suivants, Francesco Giustiniani puis Giovanni Capello, relèvent d'une entente similaire, tout comme les bons procédés avec le secrétaire d'ambassade. Alvarotti parvient également à se concilier les grâces du secrétaire de la République de Venise, Febo Capello (36). De même, l'ambassadeur de Ferrare prend soin d'entretenir de bonnes relations avec les nonces apostoliques et avec les représentants du duc de Mantoue (37). Il s'agit là des représentants des trois puissances entourant le duché de Ferrare, dont deux, la République de Venise et les États pontificaux, ont manifesté par le passé leurs visées expansionnistes sur les domaines ferrarais. Au-delà de l'entente que Giulio Alvarotti prend plaisir à souligner, comme lorsqu'il relate ses dîners avec l'ambassadeur de Mantoue en 1548, il s'agit de reproduire sur la scène française les grandes lignes de la politique extérieure ferraraise (38). L'ambassadeur fait ainsi jouer les échelles entre le duché de Ferrare, la situation de la plaine padane et le rôle de la France en Italie septentrionale. La sociabilité des diplomates est l'occasion de récolter des informations mais également de mettre en action la politique d'équilibre d'Ercole d'Este.

Outre le difficile maintien des relations franco-ferraraises, Giulio Alvarotti se voit chargé de deux missions principales au cours de la seconde moitié des années 1540. Il intervient au côté du cardinal de Ferrare dans les négociations matrimoniales impliquant l'aînée d'Ercole d'Este, Anne d'Este, et le duc d'Aumale,

---

(34) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 24, Giulio Alvarotti à Ercole d'Este, La Ferté-Milon, 18 janvier 1547.

(35) *Ibid.*, *Id. à Id.*, Paris, 7 février 1547.

(36) *Ibid.*, b. 25, *Id. à Id.*, Villers-Cotterêts, 7 août 1547.

(37) Voir, par exemple, *A.N.G.*, vol. VI, p.283, Michele della Torre à Girolamo Dandino, Melun, 31 mars 1548.

(38) *Ibid.*, *Id. à Id.*, Mâcon, 23 juillet 1548.

François de Guise. L'idée d'un mariage voit le jour aux débuts des années 1540. Ippolito d'Este manifeste en 1543 son intérêt pour un éventuel mariage de la jeune Lucrezia d'Este avec François de Guise. Ercole d'Este se montre réservé et attend l'issue des négociations au sujet du mariage de sa fille aînée, Anne d'Este, avec le fils du roi de Pologne, pour lesquelles il reçoit l'appui du roi de France (39). Pour autant, l'alliance entre la maison d'Este et celle des Guise est souhaitée par les deux partis (40). Les Este désirent s'allier à une puissante famille de l'aristocratie française, qui plus est avec des prétentions sur le royaume de Naples en raison de l'héritage angevin et qui se trouve bien vue en cour. Les Guise voient dans ce mariage la possibilité de s'apparenter à une famille princière italienne comptant parmi ses membres une Valois en la personne de Renée de France (41). Alors que le projet se concrétise à l'été 1547 (42), Ippolito d'Este cherche à conclure prestement l'affaire (43). Ce rapprochement est en grande partie l'œuvre du cardinal de Ferrare qui plaide de longue date pour cette alliance (44). Il considère d'ailleurs être parmi les principaux instigateurs de cette union, si ce n'est le principal auteur (45). Giulio Alvarotti joue, néanmoins, un rôle d'adjuvant et, parfois, de temporisateur auprès d'Ippolito d'Este, notamment en ce qui concerne les promesses pécuniaires. Christiane Coester a montré avec quelle attention Alvarotti intervient à toutes les étapes de la négociation (46). Il est particulièrement actif dans les discussions autour de la dot d'Anne d'Este (47). Le mariage de François de Guise et d'Anne d'Este est définitivement scellé le 21 décembre 1548 au cours d'une cérémonie dont les ambassadeurs vantent la magnificence (48).

(39) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 25, Giulio Alvarotti à Ercole d'Este, Hesdin, 28 août 1547 ; A.N.G., vol. VI, p.224, Girolamo Dandino à Alessandro Farnese, 9 septembre 1547 ; p.226, Girolamo Capodiferro et Girolamo Dandino à Alessandro Farnese, Fontainebleau, 15 septembre 1547.

(40) Magoni (C.), *I gigli d'oro...*, *op. cit.*, p.79.

(41) Durot (É.), *François de Lorraine...*, *op. cit.*, p.60-62.

(42) Desjardins-Abel (éd.), *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, Paris, Imprimerie Nationale, t. III, 1865, p. 205-206, Leone Ricasoli à Cosimo de' Medici, Fontainebleau, 27 août 1547.

(43) ASMo, *Casa e Stato*, b. 148, Ippolito d'Este à Ercole d'Este, Fontainebleau, 22-24 septembre 1547.

(44) *Ibid.*, Id. à Id., Fontainebleau, 21 septembre 1547, 4 novembre 1547 ; Fontainebleau, 4, 5 janvier 1548.

(45) *Ibid.*, Id. à Id., Fontainebleau, 2 avril 1548.

(46) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 25, Giulio Alvarotti à Ercole d'Este, Fontainebleau, 16 septembre 1547. Voir Coester (C.), *Schön wie Venus...*, *op. cit.*, p.102-115.

(47) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 25, Giulio Alvarotti à Ercole d'Este, Méry-sur-Oise, 5 septembre 1547. Voir aussi *Ibid.*, b. 39, Ercole d'Este à Giulio Alvarotti et Ippolito d'Este, Ferrare, 16 janvier 1548.

(48) Romier (L.), *Les origines politiques des guerres de religion...*, *op. cit.*, t. I, p.71.

L'arrivée en France d'Anne d'Este change la position d'Alvarotti dans le système curial français. Giulio Alvarotti dispose à partir de l'année 1549 d'un réseau s'articulant autour d'Anne d'Este, de son mari François de Guise et de son beau-frère, Charles de Lorraine. L'ambassadeur parvient ainsi à assurer sa position en se conciliant les grâces du jeune couple. Il sécurise alors une information de qualité pour le duc, comme il s'assure de disposer de relais au cœur même du gouvernement. De ce point de vue, les dépêches d'Alvarotti livrent des nouvelles précises de la cour, des projets politiques du roi et des luttes de faction qui révèlent une connaissance intime de la situation politique du roi et de son entourage. Surtout, les interventions de l'ambassadeur auprès du gouvernement français sont renforcées par le soutien du clan des Lorrains. Cet appui se montre précieux dans la lutte pour la reconnaissance symbolique de la primauté du duché de Ferrare.

Giulio Alvarotti intervient également dans la querelle de prééminence entre les Este et les Medici. Ce conflit remonte au mois de septembre 1541, lorsqu'à l'occasion d'une rencontre entre Charles Quint et Paul III à Lucques, Ercole d'Este aurait chevauché à la droite de l'Empereur et lui aurait porté la serviette pendant le repas. De ces marques de faveur il aurait déduit détenir la primauté, pour lui-même et pour ses représentants, sur Cosimo de' Medici. L'affrontement entre les deux familles prend une tournure internationale et la cour de France devient la scène d'une lutte pour la reconnaissance entre les agents des Este et des Medici (49). En effet, Cosimo de' Medici a rapidement obtenu de Charles Quint, son allié, un brevet lui concédant la préséance sur les Este, le 24 décembre 1547 (50). Dans ses instructions à l'évêque de Forli, le duc de Florence expose les deux arguments principaux des Este pour se prévaloir de la prééminence à la cour de France : premièrement, recourir à l'antiquité de leur maison et à sa noblesse et, deuxièmement, rappeler les services rendus par la maison d'Este au royaume de France (51). Le duc de Florence a bien identifié les deux fondements rhétoriques de l'argumentation des Este, notamment le recours discursif à la thématique de l'alliance traditionnelle entre le royaume de France et le duché de

(49) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 25, Giulio Alvarotti à Ercole d'Este, Château-Thierry, 3 août 1547.

(50) Galluzzi Jacopo Riguccio, *Storia del Granducato di Toscana*, t. I, Florence, Leonardi Marchini, 1822, p.163 ainsi que Contini Alessandra et Volpini Paola éd., *Istruzioni agli ambasciatori e inviati medicei in Spagna e nell'Italia spagnola*, 1536-1648, vol. I, Rome, Ministero per i Beni e le Attività Culturalie – Direzione Generale per gli Archivi, 2007, p.97-98, Instructions à Bernardo de' Medici, Pise, 28 mars 1547.

(51) Desjardins (A.) éd., *Négociations diplomatiques ...*, op. cit. t. III, Cosimo I de' Medici à Bernardo de' Medici, Florence, 30 mai 1547. La lettre est intégralement reproduite dans de' Medici Cosimo I, *Lettere*, éd. Giorgio Spini, Florence, Vallecchi, 1940, p. 86-93. Sur l'argument de l'antiquité de la maison d'Este, voir Bizzochi Roberto, *Genealogie incredibili. Scritti di storia nell'Europa moderna*, Milan, Il Mulino, 1995, p.255-256. Voir aussi l'étude de Rubello Noemi, « Scrittori al servizio del potere : due libretti polemici nella contesa di precedenza tra gli Este et i Medici » dans *Annali dell'Università di Ferrara. Sezione Storia*, Le Lettere, n° IV (2007), p.163-190.

Ferrare (52). La cour de France, marquée par sa défiance à l'égard du duc de Florence, devient ainsi un appui de premier plan dans la lutte pour la préséance des ducs de Ferrare (53). François I<sup>er</sup> favorise l'ambassadeur de Ferrare, ce qui entraîne le rappel de Bernardo de Medici à Florence en 1545. Ce conflit se divise en trois phases correspondant, schématiquement, aux années 1540-1560, avec un véritable commencement au début des années 1560, puis une suite dans les années 1570-1580. Dans la première phase, les positions françaises et ferraraises sont alignées pour faire front commun face aux Medici, en dépit d'un rapprochement entre les Este et les Medici au moment du mariage d'Alfonso II d'Este avec la fille de Cosimo de' Medici en 1560. Ce dernier s'avère de courte durée puisque Lucrezia de' Medici décède à Ferrare le 21 avril 1561 (54).

Alvarotti est donc le représentant du duché de Ferrare durant toute la première phase de ce conflit symbolique. Il est parfaitement conscient des enjeux de la querelle et il comprend bien que c'est la place du duché de Ferrare sur les scènes italienne et européenne dont il est question. Les Florentins ne s'y trompent pas, qui interceptent plusieurs lettres traitant de cette question. Les lettres du 7 et du 8 mai 1545 sont ainsi conservées parmi les dépêches de l'ambassadeur florentin Bernardo de' Medici (55). Parmi les hypothèses concernant l'interception de ces lettres, la plus probable est à chercher dans un relais de postes

---

(52) Desjardins (A.) éd., *Négociations diplomatiques ...*, op. cit., t. III, p.165. Sur les arguments utilisés par le duc de Florence et ses ambassadeurs voir Mannori Luca, *Il sovrano tutore. Pluralismo istituzionale e accentramento amministrativo nel principato dei Medici (Secc. XVI-XVIII)*, Milan, Giuffrè editore, 1994, p.81-83. Alessandra Contini relève que, bien davantage qu'une querelle de préséance, il s'agit de l'affrontement de deux modèles politiques. Contini Alessandra, « Aspects of Medicean Diplomacy in the Sixteenth Century » dans *Politics and Diplomacy in Early Modern Italy. The Structure of Diplomatic Practice, 1450-1800*, éd. Daniela Frigo, Cambridge, Cambridge University Presse, 2000, p.79.

(53) Magoni (C.), *I gigli d'oro...*, op. cit., p.125-126.

(54) Sur la première phase du conflit de préséance voir l'étude de Volpini Paola, « Linguaggio e cultura politica di Cosimo I de' Medici nelle contese per la precedenza » dans *Diplomazie. Linguaggi, negoziati e ambasciatori fra XV e XVI secolo*, éd. Eleonora Plebani, Elena Valeri, Paola Volpini, Turin, FrancoAngeli, 2017, p.185-199, ici p. 191-197. Voir aussi Santi Venceslao, *La precedenza tra gli Estensi e i Medici e l' "Historia de' principi d'Este" de Giovan Battista Pigna*, Ferrare, 1897 ; Mondaini Giuseppe, *La questione di precedenza fra il duca Cosimo I de' Medici e Alfonso II d'Este*, Florence 1898 ; Gribaudo Piero, « Questioni di precedenza fra le Corti italiane nel secolo XVI. Contributo alla storia della diplomazia italiana » dans *Rivista di Scienze Storiche*, vol. 1 (1904), p.166-177, p.278-285 et p. 346-356, vol. 2 (1905), p.29-38 et p.126-141. Sur le mariage d'Alfonso d'Este et de Lucrezia d'Este, voir Ricci Giovanni, « Prigioniera dei simboli. Lucrezia de' Medici da Firenze a Ferrara » dans *Le Donne Medici nel sistema europeo delle corti XVI-XVIII secolo*, Actes de colloque, Florence, 6-8 octobre 2005, vol. I, éd. Giulia Calvi e Riccardo Spinelli, Florence, Edizioni Polistampa, 2008, p.218-222.

(55) ASFi, *Mediceo del Principato*, filza 4590, fol. 276r-283r, Giulio Alvarotti à Ercole d'Este, Blois, 7 mai 1545 ; fol. 284r-285v, Giulio Alvarotti à Ercole d'Este, Blois, 8 mai 1545. Cette pratique se poursuit encore au début de l'année 1547 et les lettres d'Alvarotti interceptées à ce moment constituent même un dossier dans les archives florentines. Voir *Ibid.*, filza 4849, « lettere intercettate di Francia ». Sur ces lettres, voir Chiocci Delphine et Nevejans Pierre, « Politesse et cordialité, révélateurs de la nature des relations franco-florentines à la fin du règne de François I<sup>er</sup> » dans *Relations diplomatiques franco-italiennes dans l'Europe de la première modernité. Communication politique et circulation des savoirs*, éd. Guillaume Alonge et Raffaele Ruggiero, Lecce, Pensa MultiMedia, 2020, p.302.

peu fiable donnant ces dépêches aux hommes de Cosimo de' Medici. Ces courriers d'Alvarotti le montrent plaçant la cause de son maître auprès de l'amiral d'Annebault et cherchant à s'assurer du soutien de François I<sup>er</sup> envers Ercole d'Este. Plus encore, ils exposent la vision de la noblesse défendue par le duc de Ferrare (56). La réponse du duc de Florence dans sa lettre du 30 mai 1545 reprend d'ailleurs l'argumentation de la lettre d'Alvarotti pour l'invalider (57). Ce dernier obtient alors que le roi de France soutienne la primauté des Este. Après la première victoire des Este en 1545, l'affrontement reprend en 1547 avec l'arrivée du nouvel ambassadeur florentin Giovan Battista Ricasoli, précédant de peu la mort de François I<sup>er</sup> et l'avènement de son fils Henri II (58). Alvarotti intervient de nouveau pour circonvenir l'action de la politique extérieure florentine (59). La tâche de l'ambassadeur est de supplier le souverain de ne prêter en aucun cas une oreille favorable aux sirènes florentines en matière de préséance (60). Il parvient une nouvelle fois à convaincre le souverain de rejeter les prétentions de Cosimo de' Medici (61). L'ambassadeur ferrarais est intervenu à deux reprises pour réaffirmer la première place de son maître (62). Il a su mobiliser efficacement ses réseaux et n'a eu de cesse d'insister sur l'importance de l'alliance ferraraise pour le royaume de France. Il a ainsi élaboré un répertoire d'action, composé de discours et de pratiques, aisément mobilisable contre les visées florentines.

Lorsque débute le conclave pour élire le successeur de Paul III, le 29 novembre 1549, Giulio Alvarotti occupe la fonction d'ambassadeur résident depuis cinq ans. Il s'est retrouvé encore renforcé dans son statut de premier représentant de la diplomatie ferraraise par le retour d'Ippolito d'Este à Rome à l'été 1549. Alvarotti est solidement intégré au réseau des Lorrains et il bénéficie de sa proximité avec Anne d'Este, François de Guise et Charles de Lorraine. Les relations

---

(56) ASFi, *Mediceo del Principato*, filza 4590, fol. 277v-278r, Giulio Alvarotti à Ercole d'Este, Blois, 7 mai 1545 « Pretendendo il duca di Fiorenza, fuori d'ogni dovere, honestà et ragione precedere all'Ecc<sup>a</sup> V., et in consequentia volere che anco li suoi amb<sup>ti</sup> precedessero quelli di V. Ecc<sup>a</sup>, il che ella non haveva mai voluto né voleva comportare, parendole che ciò passasse con troppa arrogantia del duca di Fiorenza et con troppa indignità di V. Ecc<sup>a</sup>, perché uno figliuolo di uno privato cittadino di Firenze, duca di tre giorni, volesse precedere uno duca delle più antique et nominate case di tutta Italia, della quale sono nasciuti tanti signori, tanti marchesi et duchi, come è notissimo a tutto il mondo ».

(57) Chiocci Delphine et Nevejans Pierre, « Politesse et cordialité ... », *op. cit.*, p.304

(58) Lorsque l'ambassadeur Giovan Battista Ricasoli arrive en France, il se heurte immédiatement à cette question de la préséance. ASFi, *Mediceo del Principato*, filza 4592, fol. 7r, Giovan Battista Ricasoli à Cosimo de' Medici Lyon, 14 mai 1547. Voir aussi ASMa, *Archivio Gonzaga*, b. 640, Giorgio Conegrani à Federico III Gonzaga, Lyon, 13 mai 1547.

(59) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, b. 25, Giulio Alvarotti à Ercole d'Este, Château-Thierry, 3 août 1547.

(60) *Ibid.*, *Id.* à *Id.*, Wassy, 6 juin 1548.

(61) Chiocci Delphine et Nevejans Pierre, « Politesse et cordialité ... », *op. cit.*, p.312-314.

(62) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 39, minute, Ercole d'Este à Giulio Alvarotti, 8 mai 1545 : « Et quanto a quel che havete fatto per mantener et loco di precentia col con Fiorentino, vi laudamo similmente perche vi sete governato prudentemente ».

de l'ambassadeur ainsi que son expérience et sa familiarité avec les réalités de la cour de France expliquent qu'Ercole d'Este n'ait pas souhaité rappeler un serviteur dont il loue l'action auprès du roi de France. Alvarotti occupe ainsi un rôle essentiel dans les relations entre le royaume de France et le duché de Ferrare à l'orée des années 1550.

### **Les années 1550, Alvarotti, représentant du duché de Ferrare pendant la dernière phase des guerres d'Italie**

Les années 1550 sont marquées par les derniers feux des guerres d'Italie. Au cours de la décennie 1550, plus précisément entre 1555 et 1558, la politique extérieure du duché de Ferrare connaît un moment français. En effet, Ercole d'Este s'engage résolument du côté français, ainsi que l'ensemble des membres de la dynastie. La deuxième moitié des années 1555 correspond à un moment d'inhabituel engagement du duché de Ferrare (63). Il rompt avec ce que Jean de Morvilliers a défini comme le cœur de son action politique, à savoir le souci de garder une stricte neutralité entre les puissances s'affrontant en Italie (64). La trêve de Vaucelles en 1556, qui avait un temps mis fin aux menées de la Ligue anti-Habsbourg, est remise en cause par le traité de Gand du 13 août 1556, qui règle le différend entre les Habsbourg et les Farnese (65). La prise de position du duc lui vaut d'être vigoureusement condamné à la cour de Philippe II, qui l'interprète comme une trahison des bienfaits espagnols et la preuve de la duplicité du duc (66). L'engagement aux côtés d'Henri II ne survit pas aux revers français et, dès 1558, Ercole d'Este fait la paix avec Philippe II (67). L'année suivante, les souverains français et espagnol signent la paix du Cateau-Cambrésis tandis qu'Er-

---

(63) Muratori Ludovico Antonio, *Delle antichità estensi*, Modène, Stamperia Ducale, 1740, vol. I, p.366-381 ; Turias Odette, « Hercule d'Este et Renée de France : un rêve de médiation à la fin du règne de Charles Quint (1548-1555) », *Cahiers Brantôme*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, vol. III (2007), p.87-100.

(64) BnF, Fr. 5172, fol. 21r-30v, mémoire de Jean de Morvilliers. Voir Baguenault de Puchesse Gustave, « Négociations de Henri II avec le duc de Ferrare, 1555-1557 », *Revue des questions historiques*, vol. V (1868), p.485-516, ici p.493.

(65) Rodriguez-Salgado Mia J., *Charles V, Philip II and Habsburg Authority, 1551-1559*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, p.149-151 ; Santarelli Daniele, *Il papato di Paolo IV nella crisi politico-religiosa del Cinquecento. Le relazioni con la Repubblica di Venezia e l'atteggiamento nei confronti di Carlo V e Filippo II*, Rome, Aracne, 2008, p.57-63 ; Haan Bertrand, *Une paix pour l'éternité. La négociation du traité du Cateau-Cambrésis*, Madrid, Casa de Velázquez, 2010, p.37-60. Sur les hésitations d'Henri II concernant la politique extérieure à suivre voir Tallon (A.), *La France et le concile...*, *op. cit.*, p.251-254.

(66) Alberi Eugenio (éd.), *Relazioni degli ambasciatori veneti al Senato*, Florence, Società editrice fiorentina, s. I, vol. III, p.310-311, « Relazione delle persone, governo e stati di Carlo V e Filippo II da Federico Badoero nel 1557 ».

(67) Turchi (L.), « *Le ambascerie estensi...* », *op. cit.*, p.143-148.

cole d'Este meurt. Alors que s'impose la *pax hispanica* dans la péninsule, le nouveau duc Alfonso d'Este monte sur le trône ducal et réoriente définitivement les ambitions du duché du côté espagnol et impérial, même si son frère Luigi d'Este continue de servir le royaume de France à la suite de son oncle (68).

Giulio Alvarotti épouse les soubresauts de la politique du duc de Ferrare durant cette dernière phase du conflit. Les nouvelles du front et les tractations diplomatiques occupent la plus grande part de sa correspondance avec Ercole d'Este pendant la durée des hostilités. Giulio Alvarotti cherche, d'une part, à justifier la politique attentiste de son maître durant la première moitié des années 1550, avant de faciliter le rapprochement des années 1556-1558. D'autre part, il apporte son aide à la politique menée par les Guise, en cherchant à la coordonner avec celle du duché de Ferrare (69). Ce dernier choix implique une relative distance vis-à-vis du connétable Anne de Montmorency, envers lequel l'ambassadeur affiche toujours une prudence circonspecte. Un événement à l'orée des années 1550 illustre bien cette opposition devant laquelle, loin de rester neutre, Alvarotti adopte la position du spectateur engagé. C'est une lettre de Giulio Alvarotti, entièrement chiffrée, qui permet d'en saisir les enjeux. L'été 1550 avait été marqué par l'idylle naissante entre Henri II et Jane Stuart, aussi appelée lady Fleming, une gouvernante de la suite de Marie Stuart. Cette relation est encouragée par Anne de Montmorency qui espérait ainsi contrebalancer l'influence de Diane de Poitiers et des Guise (70). Or, la relation est découverte par les Guise, qui rapportent l'infidélité du souverain à la duchesse de Valentinois. Une nuit, celle-ci décide de confondre le souverain (71). Le roi préfère la suivre à Anet et demande au connétable de Montmorency de ne pas l'accompagner. Ce dernier cherche à se défendre en dénonçant une machination mais le roi reste hermétique à ses arguments (72). Si cette histoire n'entraîne pas la disgrâce du connétable, elle le fra-

(68) Haan Bertrand, *Une paix pour l'éternité... op. cit.*

(69) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 31, Giulio Alvarotti à Ercole d'Este, Paris, 6 juillet 1553.

(70) Micallef Fabrice, *Le bâtard royal. Henri d'Angoulême dans l'ombre des Valois (1551-1586)*, Genève, Droz, 2018, p.22-25.

(71) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 27, Giulio Alvarotti à Ercole d'Este, Poissy, 2 septembre 1550 : « Alhora M<sup>ma</sup> Scinisciala si fece loro inanzi e disse : « Ah Syre ! Dove venete voi ? Che torto è questo e che ingiuria che vi lasciate suadere di fare alli S<sup>i</sup> di Guisa, che sono tanto vostri servitori, e che voi tanto amate, alla Regina, e a vostro figliolo, dovendo lui sposare la figliuola governata da costei, di me non dico nulla perchè vi amo come ho sempre fatto ». Honestamente S.M<sup>a</sup> disse : « M<sup>ma</sup> non ci è male alcuno io non ho fatto che divisare ». Ella si volto poi al Contestabile e disse : « E voi siate così meccant, per dire la parola in francese, che non vuol dir altro che tristo, « che no solo comportate, et voi non vi vergognate di far fare una tale ingiuria alli S<sup>i</sup> di Guisa e a me che vi havemo tanto favorito presso S.M<sup>a</sup> » ».

(72) *Ibid.* : « Dice che'l Contestabile disse al Re : « « Sire, voi vedete le persecuzioni che mi trovo adosso. Io vi sono buon servitore, e vi ho ridotto le cose del vostro Regno nello stato che voi vedete. Vi ho posto in pace, etc. Se voi vi lascerete governare da una donna, e da giovani (cioè dai Guisa) vedrete dove vi ridurranno » ».

gilise dans la lutte d'influence qu'il mène contre les Guise et la duchesse de Valentinois. Il est contraint d'accepter les compensations que Henri II fournit à ses adversaires (73). Alvarotti témoigne de sa satisfaction devant l'issue donnée à l'affaire, comme il prend soin de souligner la perte de crédit du connétable. Huit ans plus tard, en 1558, l'ambassadeur ferrarais rapporte les campagnes d'Anne de Montmorency pour nuire aux Guise, témoignage de la rancœur tenace opposant les deux factions (74). Son objectif durant cette période est de faire toujours davantage converger les intérêts du duc de Ferrare et des Guise. Cela se reflète dans sa présentation des faits qui a pour tendance de les montrer inextricablement liés au prix d'accommodements entre les vues bellicistes des Guise et les entreprises de temporisation du duc de Ferrare, tout au moins entre 1549 et 1556. Il n'hésite pas à se rendre auprès d'Ercole d'Este pour plaider les projets des Guise, comme en 1551 lorsqu'il se rend à Ferrare pour lui expliquer la position du roi de France sur l'affaire de Parme ou comme en 1556 quand il va insister auprès de son maître pour qu'il s'engage du côté de la France (75).

Pour mener à bien ses missions, Giulio Alvarotti continue de s'appuyer sur le réseau ferrarais en France durant les années 1550 et 1560. Il en demeure un membre structurant et participe à son fonctionnement par les liens qu'il établit entre la partie proprement ferraraise des Este et les membres du réseau vivant à la cour de France (76). Lors des séjours des membres de la maison d'Este, il agit comme intermédiaire entre les différents partis (77). Il peut ainsi correspondre avec Alessandro Fiaschi, alors envoyé du duc venu présenter les condoléances ducales pour la mort de François de Lorraine à Renée de France, pour lui transmettre les dernières nouvelles reçues de Ferrare la concernant (78). Il entretient une excellente relation avec Anne d'Este, ce qui lui permet de conforter sa place dans le clan des Guise avec l'accès privilégié aux nouvelles qu'assure cette proximité (79). Il défend également les intérêts de son souverain lorsque

---

(73) Romier (L.), *Les origines politiques des guerres de religion...*, op. cit., t. I, p.85-85 ; Bedos-Rezak Brigitte, *Anne de Montmorency, seigneur de la Renaissance*, Paris, Publisud, 1990, p.148.

(74) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 34, Giulio Alvarotti à Ercole d'Este, Paris, 26 octobre 1556.

(75) Durot (É.), *François de Lorraine...*, op. cit., p.61-62.

(76) BnF, Fr, 20512, fol. 51r, Renée de France à François de Guise, Ferrare, 20 mai 1556 ; BnF, Fr. 2916, fol. 18r, Renée de France à Anne de Montmorency, Ferrare, 20 mai 1556 ; ASMo, *Casa e Stato*, b. 155, Renée de France à Alfonso II d'Este, Ferrare, 25 septembre 1557.

(77) ASMo, *Casa e Stato*, b. 155, Renée de France à Alfonso d'Este, Ferrare, 25 septembre 1557.

(78) BnF, Fr. 3180, fol. 95r, Giulio Alvarotti et Alessandro Fiaschi à Renée de France, Paris, 30 mai 1563.

(79) Cuisiat Daniel, *Lettres du cardinal Charles de Lorraine (1525-1574)*, Genève, Droz, 1998, n° 312 et n° 313, p.247, Charles de Lorraine à François de Lorraine, Saint-Germain-en-Laye, 7 décembre 1556 et Charles de Lorraine à Ercole d'Este, Saint-Germain-en-Laye, 7 décembre 1556 ; *Ibid.*, n°671, p.401, Charles de Lorraine à Alfonso d'Este, Pontgouin, 19 juin 1560.

ces derniers sont mis à mal. Il intervient notamment à l'occasion de la crise qui éclate au milieu de la décennie entre le duc de Ferrare et sa femme, Renée de France, la tante d'Henri II, mise en cause pour ses sympathies protestantes. Ainsi, le mois de septembre 1554 voit la duchesse arrêtée, ses filles placées au couvent et sa maison dispersée (80). Pendant ce temps, les agents du duc à la cour de France font campagne pour défendre les intérêts de leur prince (81). Francesco Maria Novelli, secrétaire de l'ambassadeur Giulio Alvarotti, insiste sur la « douceur » avec laquelle est traitée Renée de France (82). La gestion de la crise dynastique des Este vise à éviter l'incident diplomatique tout en parant à la fragilisation de la politique ducal par le biais de Renée de France, symbole même du rapprochement entre le royaume de France et le duché de Ferrare (83). Alvarotti noue aussi des amitiés avec d'autres membres de la cour. Il apparaît ainsi comme le confident de Blaise de Monluc (84). C'est à lui que le capitaine gascon rapporte la colère d'Henri II en réaction aux chants protestants entendus au Pré-aux-Clercs au mois de mai 1558 (85).

L'ambassadeur résident s'insère également dans la société française. Giulio Alvarotti est nommé abbé commendataire de plusieurs abbayes françaises, l'abbaye cistercienne Notre-Dame de Bellebranche, située près de Saint-Brice, en Mayenne, et l'abbaye de Sou, en Dauphiné (86). Ainsi, en tant qu'abbé de Bellebranche, il donne quittance à Claude Perrin, commis de Jacques Desloges, le vi-

---

(80) ASFi, Mediceo del Principato, filza 2886, citée dans Fontana (B.), *Renata di Francia...*, op. cit., vol. II, p.376., Francesco Babbì à Cosimo de' Medici, Ferrare, 7 septembre 1554 ; Vitalis Alexandre éd., *Correspondance politique de Dominique Du Gabre (évêque de Lodève), trésorier des armées à Ferrare (1552-1554), ambassadeur de France à Venise (1554-1557)*, Paris, Alcan, 1903, p.97, Dominique du Gabre à Ercole d'Este, Ferrare, s.d. [10 septembre 1554] ; *Epistolae mixtae ex variis Europae locis, ab anno 1537 ad 1556*, vol. IV, p.119-121, Jean Pelletier à Ignace de Loyola, Ferrare, 13 septembre 1554, p.337-339 ; Gorris CamosRosanna, « Va, lettre, va [...] droict à Clément' : Lyon Jamet, Sieur de Chambrun, du Poitou à la ville des Estes, un itinéraire religieux et existentiel », dans *Les Grands jours de Rabelais en Poitou*, éd. Marie-Luce Demonet avec la collaboration de Stéphan Geonget, Genève, Droz, 2006, p.163.

(81) Le duc s'empresse également de présenter sa version des faits aux autres princes italiens, à commencer par le duc de Florence et le cardinal Gonzaga. Fontana (B.), *Renata di Francia duchessa di Ferrara : sui documenti dell'archivio estense, del mediceo, del Gonzaga e dell'archivio segreto vaticano*, Rome, Forzani e C., Tipografi del Senato, 1893, op. cit., vol. II, p.378.

(82) ASMo, *Archivio Fiaschi*, b. 42, Francesco Maria Novelli à Ercole d'Este, Paris, 16 octobre 1554.

(83) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 32, Giulio Alvarotti à Ercole d'Este, Paris, 9 janvier 1555.

(84) Courteault Paul, « Vingt lettres inédites de Blaise de Monluc (1557-1569) dans *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, Paris, De Boccard, vol. 75 (1939), p.157.

(85) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 34, Giulio Alvarotti à Ercole d'Este, Paris, 22 mai 1558.

(86) Pour l'abbaye de Sou, voir A.N., M.C., Et. C, liasse 48, reconnaissance de dettes, 21 juillet 1553 : « Fut present en sa personne Reverend père en Dieu Messire Jules Alvaroto, abbé de Sou en Daulphiné et ambassadeur envers le Roy pour très illustre prince Monseigneur le duc de Ferrare estant logé à Saint Germain Desprez ». Il s'agit de l'abbaye augustinienne de Saint-Thiers de Saou, dans le diocèse de Die, située aujourd'hui dans le département de la Drôme. La mémoire de la commende d'Alvarotti est entretenue au XIX<sup>e</sup> siècle dans des récits hagiographiques. Nadal Joseph Cyprien, *Histoire hagiologique ou vies des saints et des bienheureux du diocèse de Valence*, Valence, Marc Aurel, 1855, p.600.

comte de Vire, de la somme de 193 livres et 14 sous tournois (87). Il participe, en outre, à l'administration des biens du duc de Ferrare en Normandie, avec le titre de lieutenant et procureur général du duc de Ferrare. Il veille notamment sur les rentrées fiscales des biens d'Ercole d'Este en Normandie (88). La gestion des biens du duc est, pour partie, déléguée au secrétaire de l'ambassadeur, Francesco Maria Novelli, ainsi que l'administration quotidienne de l'abbaye de Bellebranche (89). Ce dernier demeure de même longuement dans le royaume de France et, à l'instar d'Alvarotti, cumulant avec ses fonctions d'ambassadeur, il intervient en Normandie (90). Novelli est notamment chargé de remplacer Alvarotti dans ses fonctions lorsque celui-ci reçoit du duc une mission à accomplir en Italie (91). Les deux hommes maintiennent une continuité dans le service des ducs ainsi que l'assurance d'une organisation cohérente pour les envoyés ferrarais de passage. Alvarotti apparaît même comme un chef d'orchestre des agents ferrarais évoluant dans le royaume de France (92). Sur un plan plus prosaïque, il s'inscrit dans les dynamiques économiques, faites de prêts et de remboursements, de la communauté des Ferrarais (93).

---

(87) BnF, Fr. 25971, pièce n° 1602, Paris, 25 juin 1563.

(88) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 27, Giulio Alvarotti à Ercole d'Este, Poissy, 19 septembre 1550.

(89) Pour le remboursement de la nomination de Francesco Maria Novelli au tabellionage de Bayeux, voir A.N., M.C., Et. C, liasse 60, 29 novembre 1548. Le document est également présent en *Ibid.*, liasse 65, fol. 395r-405r. Voir aussi *Ibid.*, liasse 61, fol. 346r-349v, nomination de Francesco Maria Novelli comme capitaine de la ville et du château de Bayeux 27 novembre 1547. Pour la mission comme procureur général d'Alvarotti pour Bellebranche, voir *Ibid.*, fol. 345r-r, procuration, 12 novembre 1547. Sur l'action de Francesco Maria Novelli à Bellebranche, voir ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 51, Francesco Maria Novelli à Ercole d'Este, Lyon, 27 octobre 1548 : « Trovandomi in questa terra ove sono venuto dalla badia di Mons' l'Ambasciadore mio padrone, per attendere nove lettere et commissioni regie che S.S<sup>ria</sup> mi deve mandare per tornare ad exeguire alla detta badia quello che per tristicia et scleragine di quei monaci non potrei exeguire con le prime. » En 1560, il dispose d'un autre vicaire général. Voir A.N., M.C., Et. C, liasse 70, bail de fermes, 25 novembre 1560.

(90) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 51, Francesco Maria Novelli à Ercole d'Este, Melun, 3 janvier et 20 décembre 1550.

(91) *Correspondance du Cardinal Jean du Bellay*, t. VII, p.344, Ercole d'Este à Jean du Bellay, s.l., 11 juin 1559.

(92) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 25, Giulio Alvarotti à Ercole d'Este, Saint-Germain-en-Laye, 28 septembre 1561 : « Non essendo il S<sup>or</sup> Alessandro Fiasco ancora in termine di poter uscire non che venire in corte io ci venni alli XXVI di questo per voler sapere se si farà la cerimonia di San Michele et come la intendeva la regina, et per far quelli uffici ch'io havrei giudicato necessari per guardare il luoco di V. Ecc et havendo mandato il Sec<sup>io</sup> mio in Normandia per servizio di V.Ecc per la causa che se gl'è scritto, menai meco Ms. Hannibale Milano et Ms Galeazzo da Carlo servitori anch'essi di V.Ecc. Parte di Parigi un' hora nanti giorno per voler esser in corte di buon hora et far quello ch'io desideravo et dovevo per questo conto. Ma non potei pero gionger tanto di buon hora ch'io trovassi Mons ».

(93) A.N., M.C., Et. C, liasse 68, quittance d'Alessandro Rossetto en faveur de Giulio Alvarotti, Paris, 1560.

Il convient de s'arrêter un moment sur la gestion des biens français du duc de Ferrare. Giulio Alvarotti agit comme la cheville ouvrière du gouvernement à distance mis en place par Ercole d'Este. Par son mariage avec Renée de France, ce dernier a obtenu les titres de duc de Chartres, de comte de Gisors et de seigneur de Montargis, en tant qu'apanage de Renée de France. Il jouit également de l'usufruit des vicomtés de Caen, de Bayeux, de Vire et de Falaise, afin de recouvrer les sommes que la maison d'Este a engagées auprès de la France. La nomination des officiers dans les territoires normands des vicomtés de Caen, de Bayeux et de Gisors, relevant de la juridiction des Este, est laissée à l'appréciation d'un conseil formé par l'ambassadeur du duc de Ferrare et par les Guise, également très bien implantés en Normandie (94). Giulio Alvarotti s'occupe progressivement des affaires normandes du duc de Ferrare. Le duc dispose sur place de plusieurs agents chargés de surveiller ses domaines et de s'assurer que les recettes fiscales ne diminuent pas, les sommes montant à plus de 100 000 francs par an (95). Alvarotti s'implique dans les thématiques normandes à partir de 1550, n'hésitant pas à s'y rendre pour pourvoir à des offices vacants. Il entre alors en contact avec Pedrino da Modena, l'agent ducal sur place (96). Il veille sur le titulaire de l'office de receveur général de Normandie et rassure le roi après les difficultés de paiement du détenteur de la charge, le banquier Giovanni Battista di Dato, en mars 1550 (97). Tout au long de la décennie, il cherche à garder la haute main sur la nomination des officiers en Normandie. Il peut ainsi contrôler l'accès aux offices, s'imposant par là-même comme le dispensateur de la grâce du duc de Ferrare (98). La gestion des domaines de Normandie ne se fait pas sans heurts. Pedrino da Modena affronte ainsi Alvarotti au sujet des procurations du duc de Ferrare, le premier cherchant à échapper à l'autorité du second (99). Un différend oppose les deux hommes durant la seconde moitié des années 1550. Pedrino da Modena est visé par l'ambassadeur du duc de Ferrare en raison de sa gestion qualifiée de désastreuse et de contraire aux intérêts d'Er-

---

(94) Carroll Stuart, *Noble Power during the French Wars of Religion: the Guise Affinity and the Catholic Cause in Normandy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998. p.48-50 ; *Id.*, « The Norman Power base of the house of Guise in the sixteenth-century », in *Annales de Normandie*, 49<sup>e</sup> année, 1999, p.143-165.

(95) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 27, Giulio Alvarotti à Ercole d'Este, Melun, 11 janvier 1550.

(96) *Ibid.*, *Id.* à *Id.*, Melun, 3 janvier 1550.

(97) *Ibid.*, *Id.* à *Id.*, Melun, 23 et 27 mars 1550.

(98) *Mémoires De La Société Des Antiquaires De Normandie*, t. VIII, 2<sup>e</sup> partie, Paris, Lance, 1834, p.400, n°210, 211 et 212.

(99) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 27, Giulio Alvarotti à Ercole d'Este, Poissy, 17 août 1550.

(100) *Ibid.*, b. 36, *Id.* à Alfonso d'Este, Blois, 13 janvier 1560.

cole d'Este puis d'Alfonso d'Este (100). Au début de la décennie suivante, le vicaire d'Ippolito d'Este donne son avis au nouveau duc, Alfonso d'Este, sur Pedrino da Modena dont il demande le rappel de concert avec d'autres agents ducaux, comme Giulio Rosso Raviglio (101). Le duc s'émeut d'une situation qui fragilise son ambassadeur et, plus généralement, sa politique française (102). La supervision des affaires normandes s'ajoute ainsi aux autres questions relevant plus strictement de son ambassade et Alvarotti revêt souvent les habits d'intendant général à côté de ceux d'ambassadeur, même si la frontière entre les deux se révèle poreuse. La longévité d'Alvarotti s'explique aussi par cette polyvalence dans le service du prince.

Les années passées en France confèrent également une familiarité inédite avec la société et les cultures françaises. Dès le commencement de son ambassade, Alvarotti est conscient de la méfiance réciproque qui peut régner entre les deux peuples (103). À cet égard, l'ambassadeur du duc de Ferrare représente bien ces Italiens qu'a pu interloquer la « familiarité française », en particulier du temps de François I<sup>er</sup> (104). Il met ainsi en garde Ercole d'Este contre les impairs que ce dernier serait susceptible de commettre, comme, par exemple, au moment des négociations de la dot d'Anne d'Este (105). L'ambassadeur se fait traducteur des normes culturelles entre la cour de France et celle de Ferrare (106). Giulio Alvarotti décrit ainsi les comportements français en ajoutant souvent des

---

(101) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 54, Alfonso Vercelli à Alfonso d'Este, Orléans, 23 janvier 1561.

(102) *Ibid.*, minute, Alfonso d'Este à Scipione Piovene, Ferrare, 1561 : « Havendo io inteso che Pedrino Fusaro da Modena mio suddito nonostante che habbia havuto la sentenza contra nella lite pendava fra Mons Alvarotto mio ambasciatore et lui, non pur dall'arertro che fù Mons. Vercelli come credo che voi V.S. sappia, ma dalla corte di parlamento di Parigi, non cessa dare tuttavia trovando nuove inventioni per travagliar i miei ministri fuori di proposito quali per essere constretti alle sue impertinza non pono fare che non lastino tal hora da banda molte cose di mio servitio ». Pedrino da Modena préfère demeurer en France plutôt qu'à Modène. Il demeure ainsi à côté du pont Saint-Michel en 1567. A.N., Y//108, fol. 388r, transport de droits de Pedrino da Modena à Jean Poille, Paris, 20 septembre 1567.

(103) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 25, Giulio Alvarotti à Ercole d'Este, Hesdin, 28 août 1547.

(104) Smith Marc Hamilton, « Familiarité française et politesse italienne au XVI<sup>e</sup> siècle. Les diplomates italiens juges des manières de la cour des Valois » dans *Revue d'Histoire diplomatique*, Paris, Pedone, n° 3-4, 1988, p.193-232. Voir aussi Ricci Giovanni, « Le corps du roi et l'Italie » dans *François I<sup>er</sup> imaginé*, éd. Bruno Petey-Girard et Gilles Polizzi et Trung Tran, Genève, Droz, 2017, p.61-76.

(105) *Ibid.*, *Id. à Id.*, Moulins, 18 octobre 1548.

(106) Les funérailles du duc Ercole d'Este en 1559 se fondent ainsi sur les descriptions des obsèques de François I<sup>er</sup> par Alvarotti dans ses dépêches. Ricci Giovanni, « Dépêches diplomatiques et plaquettes : la connaissance des funérailles royales françaises dans l'Italie de la Renaissance » dans *Les funérailles princières en Europe, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles : 3. Le deuil, la mémoire, la politique*, dir. Juliusz A. Chroicki, Mark Hengerer et Gérard Sabatier, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p.21-22.

commentaires pour son maître, afin de décrypter leur attitude. Ainsi, en février 1550, il explique que les cardinaux français ne peuvent demeurer plus longtemps en conclave car, comme tous les Français, « ils n'ont pas l'habitude des contrariétés » (107). Plus généralement, Alvarotti se montre méfiant vis-à-vis des Français qu'il juge globalement peu fiables et, surtout, incapables de tenir leurs promesses. Le pragmatisme de l'ambassadeur engendre ainsi chez lui une méfiance culturelle assignant les Français qu'il rencontre à leur stéréotype. Or, ce discours sur la France et les Français, placé dans le flux de l'information et dans les considérations politiques de l'ambassadeur propose une vision politique d'ensemble des relations franco-ferraraises. Celle-ci constitue non seulement la principale source d'information pour le duc durant la décennie 1550, mais également une leçon interprétative. Il n'est pas exagéré de dire que la politique extérieure du duché de Ferrare vis-à-vis du royaume de France est en grande partie conditionnée par l'analyse de Giulio Alvarotti. Ce dernier apparaît comme le parangon du parfait ambassadeur, celui qui est le plus à même de servir son maître dans le lieu qui lui a été assigné pour résidence :

« Mais il est certain que je ne veux pas manquer de rappeler à Votre Excellence cela même que je lui dis ici encore de vive voix sur l'envoi d'un successeur à son ambassadeur. On le voit sur pièces qu'il ne peut la servir, ce qui a pour conséquence qu'elle en pâtit en toutes les occasions. Et même si les autres sujets doivent être considérés, celui-ci néanmoins me semble devoir, pour plusieurs raisons, être plus pressant que les autres. Et si toutefois elle a à se servir de la personne de Monsieur Alvarotti en France, je souhaiterais qu'elle fasse au moins provision d'un autre pour ici (108). »

Ces motifs permettent d'expliquer que l'ambassadeur traverse les années 1550 sans jamais être rappelé par le duc. Il se priverait du réseau dont dispose Alvarotti tout comme du jugement expert d'un homme qui, en 1559, a désormais vécu seize années en France et connu le passage du pouvoir entre François I<sup>er</sup> et

---

(107) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 27, Giulio Alvarotti à Ercole d'Este, Melun, 4 février, 1550. Sur les stéréotypes voir aussi, Yardeni Myriam, « Antagonismes nationaux et propagande durant les Guerres de Religion » dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, Paris, PUF, t.13 (1966), p.273-284 ; Dubost Jean-François, « Les stéréotypes nationaux à l'époque moderne (vers 1500-vers 1800) », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, Rome, École française de Rome, t.111, (1999), p.667-682.

(108) ASMo, *Casa e Stato*, b. 150, Ippolito d'Este à Alfonso d'Este, Tivoli, 4 septembre 1560 : « Ma certo non voglio già lasciar di ricordar a V.Ecc<sup>a</sup> il medesimo che le dissi qui ancora a bocca sopra il mandar successore a esso suo Ambassadore il qual si vede che con effetto non puo servirla onde ella viene a patirne in tutti i modo che con tutto che gli altri luoghi siano di consideratione, questo nondimeno mi par che dovesse per molti rispetti premerle sopra tutti et se pur havesse a servirsi de la persona di Mons. Alvarotto in Francia, io loderei che almeno facesse provision d'un altro per qua, atteso che così non ci conosco in alcun modo il servitio suo, per suo comprenderlo particolarmente da questo successo. »

Henri II. Par ailleurs, il dispose avec Alvarotti d'un homme qui ne « manque d'écrire continuellement [au duc] comme à son habitude » (109). Bien qu'il ne soit pas irremplaçable, Ercole d'Este se rend compte combien il est avantageux de faire demeurer Alvarotti en France. Pour autant, ce séjour loin de la plaine padane n'est pas sans susciter des tensions. Tout d'abord, l'ambassadeur est conscient du caractère exceptionnel de la durée de son ambassade. À l'été 1553, alors qu'il est ambassadeur depuis bientôt neuf ans, Alvarotti demande au duc de Ferrare de lui permettre d'hériter d'une partie des biens d'un serviteur d'Ercole d'Este, ami de son père et de la famille Alvarotti. Devant les hésitations du duc à répondre à la requête, l'ambassadeur en France se lamente en rappelant qu'il a servi son maître de manière exemplaire pendant si longtemps (110). Le maintien d'Alvarotti devient ainsi un enjeu entre l'ambassadeur et son prince, le premier cherchant à capitaliser dessus pour obtenir des avantages. L'ambassade en France se révèle, en effet, un lourd investissement pécuniaire. De façon classique, Alvarotti entonne l'antienne du serviteur désargenté dans une contrée lointaine (111). Toutefois, étant donné la durée de son séjour, cette plainte traverse la correspondance de l'ambassadeur, même si elle n'atteint jamais son paroxysme, Alvarotti arrivant toujours à s'assurer les fonds nécessaires au financement de son séjour. Il peut s'appuyer sur son cercle familial ainsi que sur ses liens avec les administrateurs des domaines d'Este, en particulier le gouverneur de Modène, Francesco Villa (112). L'ambassade d'Alvarotti s'ancre dans une stratégie plus globale des élites de duché de Ferrare. Il parvient ainsi à maintenir les conditions de son ac-

---

(109) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 32, Giulio Alvarotti à Ercole d'Este, Paris, 9 janvier 1555.

(110) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 31, Id. à id., Paris, 6 juillet 1553 : « Parmi che la Ecc. V. non solo non dovria trovar male che io la sopp<sup>si</sup> o facessi sopp<sup>re</sup> di farmi qualche viva dimostratione della mia buona servitù accioche anch'io potessi mostrare quei vivi segni et testimonii che possono tanti altri che l'hanno servitù et non voglio pero credere meglio di me, ma pigliasse pù tosto in buona parte, una cosa tale tolendo per vivo argomento et testimonio del buon animo mio, et di volere continuare di suo servitio tutta la vita mia vedendo che io cerco d'obligarme di più in più certamente che io mi persuadeva che l'haverla servita hormai tanti anni et cosi bene come ancho mi persuado et si come ella se ne ha pur tante volte satisfatta et l'haver vissuto et tratenuto questo luogo del modo che ho et che si sa, et che si puo sapere da tanti et per consequentia haver spero tanto del mio quanto ho per ser<sup>ia</sup> bene et honoratamente meritasse che ella mi donasse da se non che io non potessi non che ottenere cosa alcuna da lei ma ne ancho supplica senza mostrare di trovarlo male » [nous soulignons].

(111) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 50, minute, Giulio Alvarotti à Alfonso d'Este, Paris, 1<sup>er</sup> mars 1564 : « Et perche V.Ecc. mi scrisse con una sua di 7 settembre passato che se la partida delli due mila franchi che le piacque donarmi per aiuto di costa riusciria inessigibile, accioch'io non restassi defraudato, la mi assignaria su luogo sicuro et teniria grata memoria della buona servitù mia ». Pour une comparaison avec les dépenses et revenus des ambassadeurs résidents français, voir Gellard Mattieu, *Une reine épistolaire. Lettres et pouvoirs au temps de Catherine de Médicis*, Paris, Classiques Garnier, 2014, p.264-273.

(112) Pour les liens avec Francesco Villa voir, ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 36, Giulio Alvarotti à Ercole d'Este, Bois, 27 janvier 1560.

tion politique dans le royaume de France et à superviser le fonctionnement de la diplomatie ferraraise dans ce pays, tout en gardant ses connexions dans les terres d'Ercole d'Este (113). Toutefois, les conditions plaçant Alvarotti dans ce rôle charnière viennent à disparaître en 1559 avec la paix du Cateau-Cambrésis, la mort d'Henri II puis celle d'Ercole d'Este, le tout sur fond de montée des tensions entre catholiques et protestants. Giulio Alvarotti reconfigure alors son action au tournant des années 1550 et 1560, faisant évoluer sa vision en réponse à la nouvelle situation politique du royaume. Il formule alors son interprétation du passage des guerres d'Italie aux premiers affrontements religieux.

### 1559-1565, l'éclatement des affrontements religieux et le repositionnement d'Alvarotti

La mort du duc de Ferrare, le 3 octobre 1559, met un terme à une relation épistolaire vieille de quinze années. La lettre que Renée de France adresse le jour même à Giulio Alvarotti évoque la tristesse que l'ambassadeur doit ressentir en tant que fidèle serviteur du duc. Elle souligne également l'importance de son rôle auprès de la couronne de France et l'espoir pour le gouvernement de transition dirigé par Renée de France qu'il continue d'exercer sa mission, tout au moins dans l'immédiat (114). Cette missive traduit également la confiance que la duchesse manifeste à l'automne à Giulio Alvarotti. Quelques mois plus tard, elle n'hésite pas à faire appel à lui pour qu'il obtienne « l'assignation des pensions qui me sont deues [...] des années advenir, je l'eusse en assiette de terres » (115). Le nouveau duc, Alfonso d'Este, entretient d'excellents rapports avec Giulio Alvarotti qu'il a eu l'occasion de rencontrer lors de ses multiples séjours à la cour de France durant les années 1550 (116). Alfonso d'Este garde sa confiance à l'ambassadeur qu'il maintient dans ses fonctions. Alvarotti reste ainsi le représentant du duché de Ferrare en France après la succession de 1559. Toutefois, à la fin de l'été 1560, le duc de Ferrare envoie un second ambassadeur, Alessandro Fiaschi (117). Ce dernier a pour mission de récupérer les sommes engagées par Er-

(113) Voir, par exemple, ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 31, Giulio Alvarotti à Ercole No-  
vara, Paris, 14 juillet 1553.

(114) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 50, Renée de France à Giulio Alvarotti, Ferrare, 3  
octobre 1559. Voir aussi, ASMo, *Casa e Stato*, b. 155, Renée de France à Alfonso d'Este, Ferrare, 3 oc-  
tobre 1559.

(115) *Ibid.*, *Ead. à Id.*, Ferrare, 15 décembre 1559. Giulio Alvarotti et Renée de France continuent  
d'entretenir de bons rapports après le retour de la duchesse douairière à la Cour en 1560. Voir ASMo,  
*Casa e Stato*, b. 155, Renée de France à Alfonso d'Este, Fontainebleau, 13 avril 1561 ; Montargis, 16 oc-  
tobre 1561 ; Montargis, 20 janvier 1564.

(116) ASMo, *Particolari*, b. 25, Giulio Alvarotti à Alfonso d'Este, Ferrare, 23 septembre 1557 ; Fi-  
nale, 25 septembre 1557.

(117) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 36, Giulio Alvarotti à Alfonso d'Este, Paris, 17 août  
1560 : « Hieri di sera gionse il Sr Alessandro de Fiaschi sano et salvo et mi reso la lettera di V.Ecc<sup>cia</sup> del  
ultimo del passato, alla quale non faro per hora altra risposta ».

cole d'Este au service de la France lors des guerres d'Italie (118). Il est chargé de s'occuper plus spécifiquement du volet financier, en concertation avec Alvarotti. Sur la période courant de l'été 1560 à l'été 1562, les deux hommes signent la plupart de leurs dépêches ensemble (119). Ce changement dans l'écriture de la correspondance diplomatique pourrait expliquer les infléchissements observables dans les interprétations politiques de la situation de la cour française. Toutefois, cette hypothèse ne paraît guère probable, tant les deux hommes insistent, au contraire, sur leur communion de vues. Il est, par ailleurs, peu aisé de chercher à distinguer entre les deux hommes tant ils sont l'incarnation des élites ferraraises au service du duc. En revanche, la venue d'Alessandro Fiaschi traduit une réorganisation de l'agencement de la politique extérieure d'Alfonso d'Este. Pour la première fois, Alvarotti se voit adjoindre un agent ferrarais disposant du même niveau de représentativité que lui. Ce changement ne doit pas être lu comme un désaveu de l'ambassadeur sur place. En revanche, Alvarotti se voit adjoindre un collaborateur pour l'épauler, en particulier dans les affaires financières du duché. Bien qu'une séparation nette entre les deux hommes ne soit pas observable, il est possible de formuler l'hypothèse qu'une division des tâches ait eu lieu. Cela semble d'autant plus probable qu'Alvarotti se voit à partir de la fin des années 1550 et, surtout, à partir du début des années 1560, confronté à la question des affrontements religieux.

Comme en témoigne son récit des événements du Pré-aux-Clercs au mois de mai 1558, Giulio Alvarotti affiche son hostilité aux protestants. Or, à partir de 1559, il est confronté à l'accroissement du nombre des protestants en réponse à la montée des troubles (120). À partir de l'année 1560, le vocable de « Huguenot » devient omniprésent dans la correspondance des agents ferrarais. L'hostilité d'Alvarotti éclate dans son récit de la conjuration d'Amboise fomentée au mois de mars 1560. Il est informé quotidiennement par Anne d'Este des menées des conjurés. Il insiste particulièrement sur les intentions meurtrières dirigées contre les Guise que les conjurés appellent les « deux marchands » (121). Pour Alvarotti, à travers le cardinal de Lorraine et le duc de Guise, c'est tout l'ordre du

---

(118) Grana Daniela, « Fiaschi, Alessandro » dans *DBI*, vol. 47 (1997) ([http://www.treccani.it/enciclopedia/alessandro-fiaschi\\_\(Dizionario-Biografico\)/](http://www.treccani.it/enciclopedia/alessandro-fiaschi_(Dizionario-Biografico)/))

(119) Alessandro Fiaschi revient plusieurs fois en France par la suite, notamment aux mois de mai et juin 1563 et au mois de janvier 1564. À chaque fois, la correspondance diplomatique est rédigée à quatre mains.

(120) Daubresse Sylvie, *Conjurer la dissension religieuse. La justice du roi face à la Réforme (1555-1563)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2020. Voir aussi Durot Éric, « Le prédicant, hérétique et séditieux. De l'édit de Compiègne (1557) à l'édit de janvier (1562) » dans *Revue historique*, Paris, PUF, vol. 649 (2009), p.39-64.

(121) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 36, Giulio Alvarotti à Alfonso d'Este, Amboise, 7, 12 et 15 mars 1560.

royaume qui est visé par ces conjurés (122). L'hérétique est en même temps le séditieux ainsi qu'un opposant de la maison d'Este. Cette lecture forgée au moment de la conjuration d'Amboise perdure tout au long de la montée en puissance des affrontements religieux au cours de l'année 1561 avant de trouver sa formulation définitive au moment de la première guerre de Religion au cours de l'année 1562-1563. Durant cette période, l'ambassadeur n'a de cesse de réaffirmer sa réprobation envers les protestants. Le revers de cette détestation s'enracine dans un refus de toute tentative de conciliation avec les Huguenots. Lorsqu'Ippolito d'Este se rend au début du mois de novembre 1561 à un prêche protestant qui se tient chez la reine de Navarre, en compagnie de Catherine de Médicis, il précise bien qu'il s'agissait d'un pacte établi entre les deux reines et lui, selon lequel, s'il s'engageait à se rendre à un prêche protestant, ces dernières devaient à leur tour venir assister au prêche d'un des théologiens de sa suite (123). Giulio Alvarotti et Alessandro Fiaschi dans la lettre qu'ils écrivent au duc le 24 novembre 1561 dénoncent cette attitude comme peu appropriée à la dignité du légat et, encore plus grave, comme néfaste sur les plans politique et religieux (124). Alvarotti se refuse à épouser la logique de temporisation du cardinal de Ferrare pour privilégier celle de l'endiguement déployée autour d'Anne d'Este et de François de Guise. L'ambassadeur se refuse ainsi de transiger avec les Protestants.

Une fois que le conflit éclate, au mois de mars 1562, la correspondance d'Alvarotti, écrite avec Alessandro Fiaschi puis seul, se fait la caisse de résonance des défaites protestantes. Les opérations militaires et la situation politique de la cour de France sont retranscrites avec le plus grand soin par l'ambassadeur. Il affiche à cette occasion une ligne refusant toute compromission à l'égard des Protestants, attitude renforcée par la mort du duc de Guise en février 1563. Alvarotti livre un récit éploré de la blessure et du drame qui viennent heurter les ambitions de la maison de Guise (125). Davantage encore, il explique au duc qu'une telle perte signifie un contre-coup majeur pour la politique du duché de Ferrare dans le royaume de France (126). La première guerre de Religion et la mort de Fran-

---

(122) Tejedor Sophie, *À la croisée des temps. François II, roi de France et la crise des années 1559-1560*, thèse d'histoire soutenue le 28 septembre 2019, Sorbonne Université, p.437-438.

(123) Pour l'exposition de sa foi par Ippolito d'Este, voir ASMò, *Casa e Stato*, b. 150, Ippolito d'Este à Alfonso d'Este, Saint-Germain, 20 novembre 1561. ; *Ibid.*, *Id.*, à Francesco Maria, Saint-Germain-en-Laye, 31 décembre 1561.

(124) ASMò, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 36, Alessandro Fiaschi et Giulio Alvarotti à Alfonso d'Este, Paris, 24 novembre 1561.

(125) *Ibid.*, b. 37, Giulio Alvarotti à Alfonso d'Este, Paris, 23 février 1563. Voir Durot (É.), *François de Lorraine...*, *op. cit.*, p.708-709.

(126) ASMò, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 37, Giulio Alvarotti à Alfonso d'Este, Paris, 23 février 1563 : « Et intendo che Mons. di Gonor l'ha detto al primo Presidente di questa villa et intendo ch'è già passato un corriero che se ne va in Loreno a portar la nuova al signor duca di Loreno, et un'altro in Savoia, che se così sarà che'l signor Dio no'l voglia, io me ne doglio con l'Ecc. V. quanto posso, non quanto io debbo, perché a questo segno non potro mai arrivare per tutte quelle cause et rispetti publici et particolari di V.Ecc. et altri ch'ella per sua prudenza si potrà meglio imaginare ».

çois de Guise viennent déstabiliser les assises du fonctionnement de l'ambassade de Giulio Alvarotti. La maison de Guise sort affaiblie de cet affrontement et occupe une place amoindrie dans la lutte des factions curiales. La capacité d'action d'Alvarotti s'en ressent alors, d'autant plus que ses convictions apparaissent en décalage avec la politique de concorde menée par Catherine de Médicis au cours du second semestre de l'année 1563 et au cours de l'année 1564 (127). Une traduction concrète de cette nouvelle configuration curiale apparaît dans la raréfaction des nouvelles inédites apportées par les missives d'Alvarotti. L'ambassadeur semble davantage se contenter de décrire l'enchaînement des événements sans plus essayer de pénétrer au fond de leurs causes. Pour le dire autrement, la correspondance d'Alvarotti fait preuve d'une moindre portée explicative.

Parmi les autres sujets qu'Alvarotti doit traiter se trouve celui de la préséance de Ferrare sur Florence. Celle-ci revient sur le devant de la scène au début de la décennie 1560 avec la reprise officielle de relations diplomatiques entre le royaume de France et le duché de Florence. Giulio Alvarotti, désormais vétéran de cette querelle symbolique et gardien de sa mémoire, doit une nouvelle fois porter le fer contre les représentants de Cosimo de' Medici (128). Les tensions entre les deux ambassadeurs sont vives, même si des voies de communication existent grâce à la multiplicité des agents ferrarais à la cour de France (129). En matière de préséance, Alvarotti peut compter sur le soutien d'Anne d'Este et de François de Guise qui interviennent auprès du roi Charles IX et de la reine-mère Catherine de Médicis pour plaider la cause du duc de Ferrare. François de Guise manifeste même son agacement au mois d'avril relevant que la discussion soit remise au goût du jour, la considérant réglée depuis le milieu des années 1540 (130). L'ambassadeur peut ainsi contrebalancer les inclinaisons florentines de la reine-mère. De même, lorsqu'Ippolito d'Este revient en France en tant que légat

---

(127) Crouzet Denis, *Le Haut Cœur de Catherine de Médicis : Une raison politique aux temps de la Saint-Barthélemy*, Paris, Albin Michel, 2005, p.307-339.

(128) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 36, Giulio Alvarotti à Alfonso d'Este, Blois, 13 janvier 1560 : « Il S<sup>r</sup> amb<sup>r</sup> di Fiorenza è in questa villa et non ha mai visitato me ne io lui, anzi più tosto retiratosi quando l'ho trovato due volte alla messa nelli Cordieleri, subito che mi ha veduto, di tutto che ne ho ben voluto dar conto a V.Ecc., affin che ella mi dica come le pare che io mi governi seco circa il privato che quanto al publico. Già so come io me ho da governare mentre eravamo in Parigi quando io l'incontrava per strada sempre le salutai et lo firmai a farli motto ma vedendo hora questo suo rozo modo di proceder,e parendomi che egli la guardi forse nella cosa della precedentia non è parso ancor a me di far d'avantaggio, et mi ha parso di darne conto alla Ecc. V. secondo la commessione della quale io mi governaro et non altrimenti pero le piacerà di dirmi con le prime sue come ella l'intende. » Sur le conflit de préséance à l'orée des années 1560 voir Cantagalli Roberto, *Cosimo I de' medici, granduca di Toscana*, Milan, Mursia, 1985, p.255-256.

(129) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 36, Giulio Alvarotti à Alfonso d'Este, Blois, 27 janvier 1560.

(130) *Ibid.*, *Id. à Id.*, Amboise, 19 avril 1560.

*a latere*, il ne manque pas d'intervenir sur la question de la préséance (131). Il rassure Giulio Alvarotti à ce sujet en lui promettant son assistance (132). Ce dernier exprime d'ailleurs à Alfonso d'Este le soulagement de pouvoir compter sur le cardinal de Ferrare dès son arrivée à la cour (133). La perspective de disposer de l'appui du prélat renforce les requêtes de la diplomatie ferraraise, surtout lorsque le légat prend le temps de se concerter avec Anne d'Este pour apporter plus de poids à son argumentation (134). Cette nouvelle campagne politique orchestrée par la diplomatie ferraraise l'emporte dans un contexte pourtant moins propice que quinze ans plus tôt. Alvarotti a su faire jouer les réseaux du pouvoir en faisant se coordonner les Guise et le légat Ippolito d'Este. Au début du printemps 1562, le pouvoir royal rend une nouvelle fois deux consultations en faveur de la préséance ferraraise (135).

En 1564, Giulio Alvarotti accompagne la reine mère et le roi dans leur tour de France. Tout au long de l'année, il suit la cour dans cette itinérance qu'il juge parfois harassante. La dernière minute conservée de sa correspondance avec Alfonso d'Este date du 21 mars 1565 et elle est rédigée depuis Toulouse (136). Alors qu'il prend congé du monarque le 11 mars 1565, Alvarotti rapporte que Charles IX l'avait chargé de dire à Alfonso d'Este tout le bien qu'il pensait de lui. Cette lettre dresse également un bilan de l'action d'Alvarotti puisque ce dernier y affiche l'excellent état dans lequel il laisse les affaires du duc (137). Ce retour était souhaité par l'ambassadeur depuis le début de l'année 1565. Alessandro Fiaschi lui succède au mois de mai 1565 (138). La succession entre Alvarotti et Fiaschi s'opère d'autant plus facilement qu'elle avait été préparée par l'épisode de représentation partagée de l'année 1561-1562 et par les multiples missions consécutives d'Alessandro Fiaschi en France. Après son retour en Italie, Alvarotti ne se distingue pas par d'autres missions diplomatiques ni par sa présence aux côtés d'Alfonso d'Este. Il revient au cours des années 1570-1580 dans le berceau

---

(131) *Nuntiatuberichte aus Deutschland*, s. II, vol. I, p.286, Giovanni Delfino aux Légats du concile de Trente, Trente, 9-15 juillet 1561.

(132) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 36, Alessandro Fiaschi et Giulio Alvarotti à Ercole d'Este, Paris, 12 octobre 1561.

(133) *Ibid.*, Eid. à Id., Saint-Germain-en-Laye, 28 septembre 1561.

(134) *Ibid.*, Eid. à Id., Paris, 6 octobre 1561 et 30 novembre 1561.

(135) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 37, Eid. à Id., Poissy, 4 mars 1562.

(136) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 50, minute, Giulio Alvarotti à Alfonso d'Este, Toulouse, 21 mars 1565.

(137) *Ibid.*, minute, Id. à Id., Toulouse, 11 mars 1565.

(138) ASMo, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 55, Alessandro Fiaschi à Alfonso d'Este, Bayonne, 26 mai 1565.

familial des Alvarotti d'où il écrit des lettres à Alfonso d'Este en 1589 (139). Giulio Alvarotti se présente toujours dans ses dépêches comme un serviteur de la dynastie des Este, marquant une continuité dans le service du prince entre son expérience française et sa disponibilité à l'orée de l'année 1590 (140).

Au final, les raisons présidant à la durée exceptionnelle du séjour d'Alvarotti sont de différents ordres. Sur le plan politique, l'ambassadeur a su créer une configuration qui le place en position privilégiée pour accéder aux décisions du gouvernement français. Sa proximité avec Anne d'Este, d'une part, avec les Guise, d'autre part, constitue un atout précieux constamment mis à profit. Grâce à son insertion dans ces réseaux de pouvoir, Alvarotti dispose d'informations de première main et d'un accès aisé au souverain et aux principaux membres de la cour. Il parvient dès la fin de l'année 1548 à comprendre le fonctionnement du gouvernement français. Sa situation est également facilitée par la nécessité pour le roi de France de trouver des alliés en Italie durant la dernière phase des guerres d'Italie, en particulier à partir du début de la décennie 1550. Henri II cherche alors à forcer le duché de Ferrare à s'aligner sur les positions françaises, alors même qu'Ercole d'Este cherche à maintenir une politique d'équilibre entre les puissances espagnole et française. Ces négociations permanentes placent les ambassadeurs italiens au centre des attentions du pouvoir royal. C'est particulièrement le cas d'Alvarotti dont l'ambassade bénéficie favorablement de cette conjoncture internationale. À côté de ces facteurs de politique internationale, plusieurs éléments internes à la diplomatie ferraraise expliquent la longévité de l'ambassade d'Alvarotti. Ce dernier et son secrétaire Francesco Maria Novelli constituent ainsi, du milieu des années 1540 au milieu des années 1560, voire jusqu'aux années 1570 pour le second, des figures de référence pour les envoyés extraordinaires du duc de Ferrare. Ils supervisent les actions des intendants dans les possessions normandes, des envoyés extraordinaires du duc ainsi que de la masse des avocats et trésoriers français recrutés pour s'occuper des affaires françaises des Este. Ces occupations entraînent une intégration progressive de l'ambassadeur dans la société française, comme elles sont à l'origine d'une expertise d'Alvarotti sur cette même société. Ce dernier point tend vers un troisième faisceau causal, s'enracinant dans la personnalité d'Alvarotti. Celui-ci développe une pratique des Français, de leurs coutumes, de leurs institutions qui en fait un habile intermédiaire au service du duc de Ferrare. Plus généralement, sa connaissance du royaume de France lui permet d'effectuer dans ses lettres au duc des développements qui s'apparentent davantage à des points de méthode, des ex-

---

(139) ASMo, *Particolari*, b. 25, Giulio Alvarotti à Alfonso d'Este, Padoue, 30 décembre 1589 : « Hora stando noi insiem per lo più tempo, io [mot manquant] il dolore d'esserle lontano che altrimenti sarebbe intollerabile, ».

(140) *Ibid.*, *Id.* à *Id.*, Padoue, 1<sup>er</sup> février 1590.

posés, voire à des réflexions au long cours sur le dessein des armes. Cette capacité de synthèse s'avère d'ailleurs une des qualités essentielles d'Alvarotti, soulignée aussi bien par le duc et le cardinal de Ferrare, que par l'ambassadeur lui-même dans l'autoportrait qu'il dessine au fil de sa correspondance.

Ces trois éléments expliquent l'entente qui a régné entre Giulio Alvarotti et Ercole d'Este et le fait que le premier soit apparu au second comme indispensable de 1544 à sa mort en 1559. L'arrivée sur le trône d'Alfonso d'Este, avec qui Alvarotti entretenait d'excellents rapports, n'a pas entraîné de modifications immédiates dans sa situation. Toutefois, la conjonction de la paix du Cateau-Cambrésis, de la mort d'Henri II et du décès d'Ercole d'Este, modifie le contexte dans lequel l'ambassadeur évolue. La principale évolution tient à l'accroissement des tensions religieuses et à leur omniprésence dès la fin du règne d'Henri II et, *a fortiori*, à partir de celui de François II. La correspondance se fait ici le reflet fidèle d'une nouvelle donne politique, y compris dans les difficultés d'Alvarotti pour la saisir. Par ailleurs, si ce dernier a toute la confiance d'Alfonso d'Este, le duc de Ferrare n'hésite pas à envoyer un autre homme de confiance, Alessandro Fiaschi, pour le représenter également. Ainsi, à partir de 1561, le duché de Ferrare dispose pour une année de deux représentants en la personne d'Alessandro Fiaschi et de Giulio Alvarotti. L'autorité d'Alvarotti se trouve ainsi relativisée ou, à tout le moins, contrainte de s'exprimer sur un mode mineur. À cette première interrogation concernant la poursuite de son ambassade vient s'ajouter, en février 1563, la déstabilisation de son réseau avec la mort de François de Guise et la perte d'influence temporaire des Guise à la cour. Ce bouleversement, bien perçu par l'ambassadeur, sonne le glas de sa capacité à se trouver au centre de la circulation des informations et à en contrôler la valeur. À partir du milieu de l'année 1563, l'ambassadeur ne dispose plus des appuis qui ont constitué sa force les années précédentes. La précision de ses descriptions se ressent tout comme il n'est pas à exclure une lassitude réaffirmée de plus en plus fréquemment après quinze années d'ambassade. Nonobstant cet épuisement humain, c'est bien davantage la fragilisation de la situation politique d'Alvarotti en France, et dans une moindre mesure à Ferrare, qui permet de rendre compte de son retour en Italie. Enfin, de l'avis général de ses contemporains, dans le cas d'Alvarotti, il convient de ne pas négliger le facteur humain. Au-delà de toutes les explications socio-politiques, Giulio Alvarotti paraît avoir fait preuve d'une habileté et d'une finesse qui en font un représentant éminent de cet « art de la paix » (141).

Jean SÉNIÉ  
maître de conférence  
Université Paris-Sorbonne  
Centre Roland Mousnier

---

(141) Bély Lucien, *L'Art de la paix en Europe. Naissance de la diplomatie moderne XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, op. cit., Paris, PUF, 2007.

## RÉSUMÉS

### LES FILS DE FRANÇOIS I<sup>ER</sup> ET LA GUERRE

François I<sup>er</sup> a eu de la chance d'avoir plusieurs fils, François, Henri et Charles, pour assurer la pérennité de sa lignée. Louis XI, Charles VIII et Louis XII n'avaient eu ce bonheur. Mais cette fratrie expose au risque de voir les fils se quereller et troubler la paix publique. Une historiographie psychologisante a de fait souligné leur rivalité, à la guerre comme à la cour, évoquant les rumeurs d'empoisonnement de François par Henri, puis l'opposition de ce dernier avec Charles, protégée par la maîtresse de François I<sup>er</sup>, la duchesse d'Etampes. Or il n'y eut pas de guerre des fils mais ceux-ci furent victimes, acteurs et cause de guerre. François et Henri ont été prisonniers en Espagne où le roi les a substitués à lui afin de créer la fiction que le sang de France est toujours en prison, malgré sa libération. Puis les fils du roi chevalier ont appris la guerre en Champagne, en Provence, en Picardie et en Roussillon sous la tutelle de capitaines aguerris, sans jamais être maîtres des opérations ni trouver occasion de se faire une réputation. Les capitaines victorieux sont alors François de Guise ou le duc d'Enghien. La guerre n'a pas excité une jalousie des fils. En revanche, ils ont été la cause de l'acharnement de François I<sup>er</sup> à réclamer le Milanais après 1535. En effet en couronnant le dauphin François duc de Bretagne en 1532, le souverain a privé son cadet d'une couronne ducal. Afin d'empêcher une lutte fratricide, il cherche alors une couronne de substitution pour Henri puis pour Charles. La mort de ce dernier éteint cette revendication puisque seul Henri survit.

Francis I was fortunate to have several sons, Francis, Henry and Charles, to ensure the continuity of his lineage. Louis XI, Charles VIII and Louis XII were not so lucky. But these siblings exposed themselves to the risk of seeing their sons quarrelling and disturbing the public peace. A historiography based on psychological approach has underlined their rivalry, at war as at court, evoking the rumors of poisoning of Francis by Henry, then the opposition of the latter with Charles, protected by the mistress of Francis I, the Duchess of Etampes. However, there was no war between the sons, but they were victims, actors and cause of war. Francis and Henry were prisoners in Spain where the king substituted them for him in order to create the fiction that the «blood of France» was still imprisoned, despite his liberation. Then the sons of the knight king learned the war in Champagne, Provence, Picardy and Roussillon under the tutelage of old captains, without ever being chiefs of operations or finding an opportunity to make a reputation for themselves. The victorious captains were then François de Guise or the Duke of Enghien. The war did not raise a jealousy between the brothers. But they were the cause of Francis I claiming non stop the Milanese duchy after 1535. Indeed, by crowning Duke of Brittany, the dauphin of France François, in 1532, the sovereign deprived his younger son of a ducal crown. In order to prevent a fratricidal struggle, he looked for a substitute crown for Henry and then for Charles. The death of the latter extinguished this claim since only Henri survived.

## LE CARDINAL JEAN DU BELLAY ET LES COMLOTS CONTRE ANDREA DORIA (1547-1550)

À partir principalement de la correspondance du cardinal Jean Du Bellay, cette étude analyse les relations entre les adversaires d'Andrea Doria, devenu maître de Gênes, le roi de France et ses représentants. Elle porte d'une part sur la tentative de Giulio Cibo de renverser Doria (1548). Henri II y avait donné son secret accord, ses représentants en Italie en étaient avertis et une intervention militaire était prévue. Lors de l'échec, le cardinal s'efforça d'effacer toute trace de la participation française et démentit toute allusion à celle-ci. D'autre part, cette étude porte sur la transmission au roi par Jean Du Bellay de propositions de plusieurs comploteurs, prêts à passer à l'action moyennant récompense. Henri II évita de répondre, à la déception du cardinal, convaincu que l'occasion était bonne d'affaiblir ainsi indirectement Charles Quint et qu'une paix durable avec lui était impossible.

This work originates mainly from the correspondences of Cardinal Jean Du Bellay. It analyses the relationships between the enemies of Andrea Doria, new ruler of Genoa, the king of France and his delegates. On one hand, this work looks at Giulio Cibo's attempt to overthrow Doria (1548). Henri II had given his secret consent to this initiative and his delegates in Italy were informed of this decision, as a military intervention was prepared. After the plan's failure, the cardinal took measures to erase all traces of French participation and denied any hints of it. On the other hand, this work looks at the few proposals from conspirators transmitted to the king by Jean Du Bellay, containing promises of plots in exchange for recompense. Henri II avoided answering, greatly disappointing the cardinal, who was convinced that the king's help would indirectly weaken Charles V and that a lasting peace with him was impossible.

L'AMBASSADE DE GIULIO ALVAROTTI EN FRANCE (1544-1565):  
LE « PARFAIT AMBASSADEUR » FERRARAIS D'UNE DIPLOMATIE ASYMÉTRIQUE

L'ambassade de l'envoyé du duc de Ferrare, Giulio Alvarotti, qui débute au printemps 1544, s'étend jusqu'au mois de mars 1565. Ces 21 années passées dans le royaume de France sont exceptionnelles à plusieurs titres. Son séjour se distingue, tout d'abord, par sa longévité, excédant de beaucoup la durée habituelle des ambassades ferraraises. Alvarotti reste même en poste après le décès du duc de Ferrare, Ercole d'Este et l'avènement d'Alfonso d'Este. Cette ambassade coïncide également avec la dernière phase des guerres d'Italie au cours de laquelle la politique française du duché de Ferrare constitue une des principales préoccupations d'Ercole d'Este. Enfin, Alvarotti assiste à la montée des tensions religieuses et à l'éclatement de la première guerre de Religion en 1562-1563, dont il livre une analyse précieuse. Cette ambassade permet aussi bien de démêler l'écheveau des relations entre le duché de Ferrare et le royaume de France que de revenir sur les pratiques permettant à un ambassadeur de se maintenir en poste. C'est l'occasion de réfléchir sur le fonctionnement d'une ambassade italienne à la cour de France.

The embassy of the envoy of the Duke of Ferrara, Giulio Alvarotti, began in the spring of 1544 and lasted until March 1565. These 21 years spent in the kingdom of France were exceptional in many ways. First, his stay is distinguished by its longevity, far exceeding the usual duration of the Ferrarese embassies. Alvarotti even remained in office after the death of the Duke of Ferrara, Ercole d'Este, and the advent of the new duke Alfonso d'Este. This embassy also coincided with the last phase of the Italian Wars, during which the French policy of the Duchy of Ferrara was one of Ercole d'Este's main concerns. Finally, Alvarotti witnessed the rise in religious tensions and the outbreak of the First War of Religion in 1562-1563, of which he provides a valuable analysis. This embassy allowed him to unravel the tangle of relations between the Duchy of Ferrara and the Kingdom of France, as well as to go back over the practices that allowed an ambassador to remain in office. It is an opportunity to reflect on the functioning of an Italian embassy at the French court.

UN ÉPISODE SINGULIER DE L'HISTOIRE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES  
AU DÉBUT DU XVII<sup>E</sup> SIÈCLE : L'AMBASSADE DE SULLY À LONDRES  
EN JUIN 1603

La mort de la reine Élisabeth en 1603 donna lieu à une activité diplomatique intense à Londres, quand les puissances européennes tentèrent de sonder et d'influencer le nouveau roi d'Angleterre Jacques 1<sup>er</sup> (Jacques VI d'Écosse). Pour mener son ambassade extraordinaire à cette occasion, Henri IV choisit Sully, à qui ses nombreuses charges et l'amitié du roi conféraient un prestige particulier. Sully avait la tâche impossible de persuader les Anglais de poursuivre la politique belliqueuse d'Élisabeth à l'égard de l'Espagne. Il n'y parvint pas, mais il obtint un compromis avantageux, suivant lequel une partie de la dette due par la France à l'Angleterre et remboursable annuellement irait aux Provinces-Unies pour soutenir leur lutte contre l'Espagne. Cette ambassade fut également remarquable par plusieurs incidents diplomatiques, par l'habileté et la présence d'esprit dont Sully fit preuve, et par l'excellente relation personnelle qu'il sut établir avec Jacques 1<sup>er</sup>.

The death of queen Elizabeth in 1603 led to intense diplomatic activity in London, as the various powers sought to assess and influence the new King of England, James I (James VI of Scotland). Henri IV chose Sully as his extraordinary envoy on this occasion, with the primary task of persuading James to continue Elizabeth's policy of active hostility towards Spain. Sully did not succeed in this impossible task, but he did come to an agreement by which part of the French debt to England, as it was repaid, would go towards the support of the Netherlands in their fierce resistance to Spain. The embassy was remarkable for several noteworthy incidents, in which Sully showed remarkable presence of mind ; he also established a warm rapport with James I.

## LA SOCIÉTÉ DES DIPLOMATES. ENSEIGNEMENTS TIRÉS DES ARCHIVES PRIVÉES DU CARDINAL DE BERNIS

La redécouverte des riches archives personnelles du cardinal de Bernis, ministre et ambassadeur de Louis xv et Louis xvi, a permis à une équipe d'historiens de mettre en évidence le fonctionnement organique de la « société des diplomates » à la fin de l'Ancien Régime. À la faveur d'échanges épistolaires transversaux qui n'ont pas été conservés dans les archives publiques, Bernis et ses pairs communiquent très librement entre eux des informations aussi cruciales pour l'exercice des négociations que pour la construction des carrières et l'apprentissage du métier de diplomate. La correspondance particulière et amicale que Bernis et le ministre Vergennes ont entretenue de 1774 à 1787 permet parallèlement d'enquêter sur la crise de la monarchie et le déploiement mondial de la diplomatie française, au prisme d'un échange de longue haleine qui érige le langage intime au rang de ressource politique véritable.

The rediscovery of the personal archives of the cardinal de Bernis, who was both a minister and an ambassador, has enabled a group of historians to highlight the organic operational system of « the diplomats' society » at the end of the Ancien Régime. Thanks to cross-epistolary exchanges which have not been kept in public archives, Bernis and his peers communicated freely information which was not only crucial for negotiations, but also essential to build a career and learn the skills to become a diplomat. Besides, the private and amicable correspondence Bernis kept up with Minister Vergennes from 1774 to 1787 gives historians the opportunity to investigate the crisis of the monarchy and the development of France's global diplomatic strategy, from the perspective of a long-term correspondence in which intimate language proves to be a real political resource.